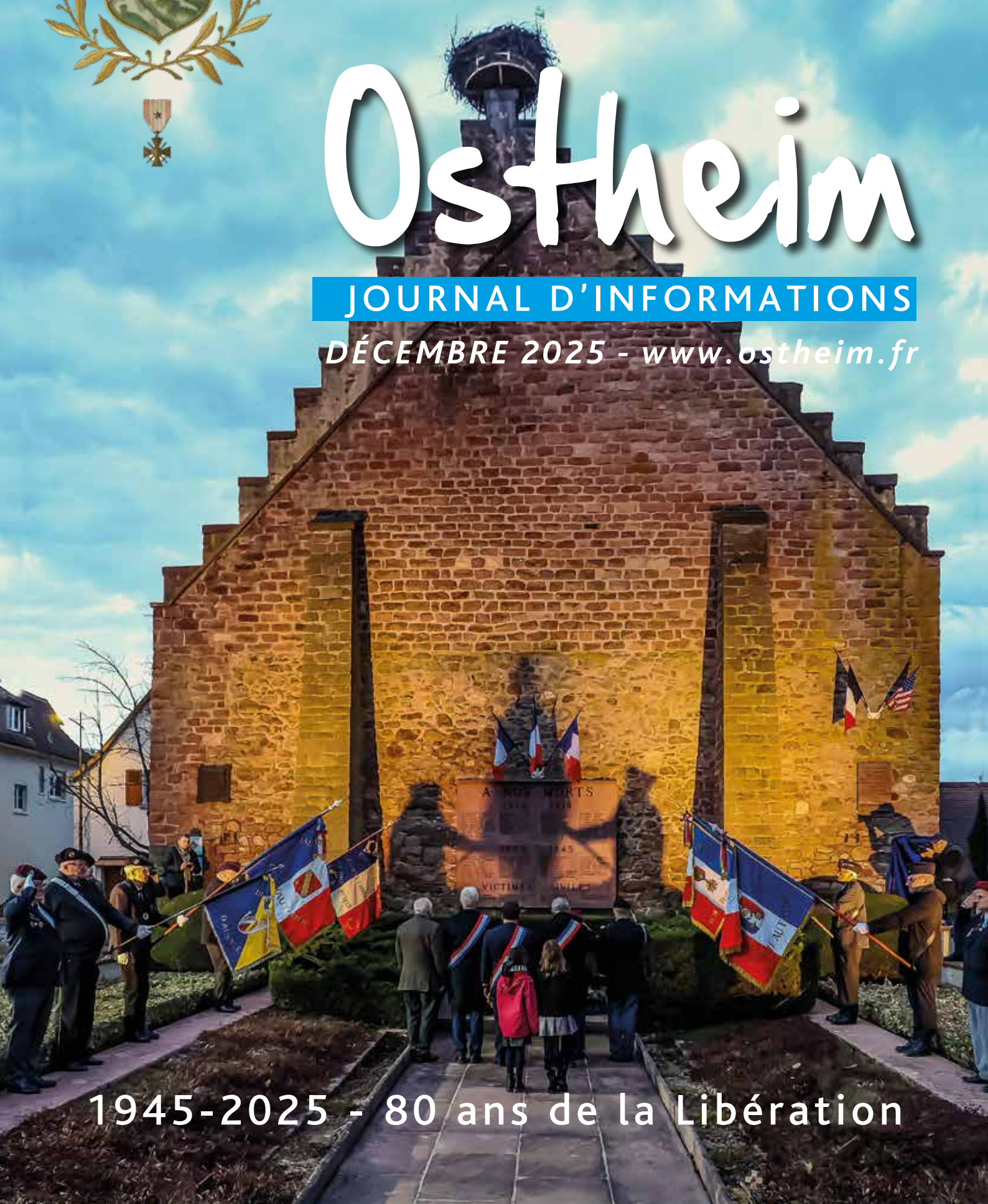




Ostheim

JOURNAL D'INFORMATIONS

DÉCEMBRE 2025 - www.ostheim.fr



1945-2025 - 80 ans de la Libération

SOMMAIRE

Edito 2

Vie municipale

Aménagement de sécurité en sortie Sud..... 3

Futur centre de secours : viabilisation
et cheminement piéton 4

Cimetière, structure
et réseau de chaleur..... 5

Éclairage, vidéosurveillance et piratage
informatique 6

Eau et assainissement..... 7

Fiscalité sur l'eau 8

Le coin des enfants

Trois jours à la Chaume
pour la Grande Section 9

Pressage de pommes et Cross..... 10

Périscolaire, boîte à livres
et fermeture d'une classe..... 11

Conseil Municipal des Enfants 12-13

80^{ème} anniversaire de la Libération..... 14-16

On s'bouge à Ostheim 17-23

Cadre de vie

Le verger pédagogique 24-25

Travaux de décapage du nid
de cigognes..... 26

Mobilité douce 26

Villes et villages fleuris..... 26

Palmarès 2025 du concours
des maisons fleuries..... 27

Tri des déchets 28

Bouge ta planète 29

La fin du réseau cuivre 29

Vie associative 30-38

Vie pratique et citoyenne

Adresses utiles et infos pratiques..... 39

Vie pratique et citoyenne 40-41

PLU et règles d'urbanisme 42-43

Sites Intramuros et web 44

Moustique tigre 45

France Renov 45

Marché, Relais Poste et Inscription
sur les listes électorales 46

État civil 47-48

Intercommunalité

Rivières de Haute-Alsace..... 49

Communauté de Communes 50

Agenda 2026..... 51

Chères Ostheimois, chers Ostheimois,

Nous voici à nouveau au point de rendez-vous annuel, important, où nous partageons avec vous toutes nos activités, manifestations, projets réalisés, mais aussi nos orientations et projets à venir, qu'ils soient communaux, communautaires, portés par nos associations, ou tout simplement d'ordre informatif.



Cette fin d'année cependant marque un tournant, et une page va se tourner pour moi, le 15 mars prochain, car je ne serai pas candidat à ma réélection lors de ces toutes prochaines élections municipales.

Après 31 années passées au service de notre belle commune, d'abord comme conseiller municipal, puis adjoint au maire, puis maire, j'ai décidé de mettre un terme à mon engagement municipal. Je ressens une grande et profonde émotion, après tant d'années passées d'abord à suivre tous les chantiers, puis à conduire notre commune et l'amener là où elle est aujourd'hui.

Mais une sérénité aussi, car notre commune est aujourd'hui dans de bonnes mains, avec des services compétents, engagés et toujours sur le pont, quel que soit le moment, pour répondre aux exigences d'une commune aujourd'hui contemporaine.

J'ai eu l'honneur et le privilège de servir OSTHEIM avec passion et détermination. Le chemin n'a pas été de tout repos : exigence, arbitrages difficiles, moments de doute aussi, mais je retiendrai surtout une belle et grande aventure municipale.

Aujourd'hui, grâce au travail de toute une équipe très soudée, nous avons non seulement rétabli une situation financière permettant à une nouvelle équipe d'engager de nouveaux projets, mais nous avons réalisé des projets dont nous pouvons tous être fiers. Des projets structurants pour notre commune, toujours réfléchis pour son avenir et pour le bien-être des ostheimois, sans oublier un accompagnement important

de toutes nos associations, lien de solidarité entre toutes et tous.

Je partirai donc avec un sentiment de fierté, après avoir mené ma mission avec grande sincérité, mais en toute humilité. Notre société a profondément changé, les attentes évoluent, il est donc temps de passer le relais à une nouvelle génération, une équipe jeune, capable d'apporter de l'innovation, du dynamisme et les réponses adaptées aux enjeux actuels, dans un projet ambitieux, mais réaliste malgré une conjoncture difficile et incertaine.

Servir OSTHEIM restera l'un des plus grands honneurs de ma vie, je vous remercie d'avoir cru en notre équipe pendant toutes ces années. Je resterai un citoyen engagé, et toujours fier de contribuer à faire avancer notre village.

Le journal d'information entre vos mains retrace cette belle année 2025, que nous avons vécue avec beaucoup d'engagements de toutes et tous, et un moment particulièrement émouvant et fort lors de la commémoration de la libération de notre village, lors du Week End des 25 et 26 janvier, qui occupe une place importante de ce document.

Je vous en souhaite bonne et belle lecture,

Merci tout !

Bernard KEMPF
Maire

Journal d'Informations : Ostheim – décembre 2025

Directeur de la publication : Bernard KEMPF

Rédaction : Commission Culture et Communication - Associations

Crédit photos : Commune, Associations, Bernard KEMPF, Laure SCHUNCK, André SCHEIDECKER

Réalisation et impression : MMAK

ISSN : 3003-7670

Aménagement de sécurité en sortie Sud de la commune

Après 23 années de plots posés « provisoirement » sur la voie de circulation et permettant de délimiter grossièrement un parking pour les spectateurs de football, nous avons pris la décision d'aménager « enfin » cette sortie de la commune et surtout de la sécuriser, notamment pour :

- Redonner un sens aux trottoirs régulièrement envahis de voitures
- Créer des places de stationnement le long de la rue et devant l'atelier Jo...Elle Cuisine
- Aménager un itinéraire cyclable sécurisé
- Créer un parking de 26 places devant le terrain de football
- Réduire la largeur de la voie de circulation pour réduire la vitesse des véhicules en sortie de la commune.

Le chantier, confié à la société COLAS (Colmar) a débuté dès début septembre, les pavés ont été posés début octobre et les enrobés le 20 octobre. L'organisation parfaite du chantier a permis la réalisation des travaux en un temps record ! Les derniers travaux de signalisation au sol et d'installation d'une glissière métallique habillée de bois ont été réalisés fin octobre.

Afin de maintenir la vitesse des véhicules à 30 km/heure, la mise en place de freins tels des coussins berlinois a été nécessaire, car le constat est clair, il n'y a que ce type de dispositif qui permette de faire respecter la limitation de vitesse !

Montant des travaux : 215 000 € HT

Montant des aides sollicitées : 158 000 €.

Partenaires financiers :



Viabilisation du terrain pour la réalisation du futur centre de secours

Après 10 ans d'attente, de palabres, d'espoirs et de déceptions, le projet d'un nouveau centre de secours arrive enfin en phase opérationnelle ... il n'est jamais trop tard, diront nos anciens pompiers.

Et c'est maintenant qu'il faut garder sa patience ; le calendrier bien engagé est encore long jusqu'au déménagement de notre caserne vers la route de Ribeauvillé.

Le terrain de construction, après avoir été acquis par la commune (après validation écrite du projet par le SIS 68), a été viabilisé en tout début d'année avec l'amenée des réseaux d'eau, d'assainissement, d'électricité, et de fibre. Nous avons au préalable engagé un déboisement complet du terrain.

Avant l'été, nous avons signé les actes notariés, et le 20 octobre l'acte de cession du terrain avec le SIS 68.

Aussi, rien ne s'oppose à l'occupation du terrain pour ce chantier de près de 2,7 millions d'€ engagés par le SIS 68, Maître d'Ouvrage.

Le calendrier du projet a été présenté à nos pompiers début juillet dernier :

1. Lancement du concours d'architectes fin septembre, retour des candidatures début novembre 2025.
2. Sélection de plusieurs équipes appelées à concourir et remettre leur esquisse pour début mars 2026 (délai imposé par la loi).
3. Choix de celle qui conduira les études détaillées, déposera le permis de construire, puis lancera les appels d'offres auprès des entreprises : cela prendra globalement 1 an.
4. À l'issue de l'appel d'offres des entreprises, soit vers l'été 2027, les travaux pourront enfin démarrer (à condition bien sûr d'un appel d'offres fructueux).
5. La durée du chantier sera de 18 mois environ.
6. Nous pouvons donc espérer un emménagement ... vers l'été 2029.



Un accès sécurisé vers le futur centre de secours

Pour permettre à nos valeureux pompiers (effectif de 43 personnes aujourd'hui !) d'arriver dans les meilleures conditions au nouveau centre de secours malgré le stress de l'intervention urgente, nous avons pris la décision d'aménager une piste cyclable le long de la Route de Ribeauvillé depuis la Rue des Écoles. Ils seront ainsi protégés d'une circulation intense et trop souvent irrespectueuse à l'entrée de la commune. Cet aménagement sera réalisé dans les prochaines semaines.

Poursuite de l'aménagement du cimetière



Notre cimetière, réaménagé en profondeur il y a peu de temps, était bordé d'une haie de buis de part et d'autre de la partie centrale, le long de l'ancien muret d'enceinte.

Hélas, tous ces buis ont été attaqués et recouverts par un champignon dévastateur.

Ces haies ont donc été arrachées et évacuées pendant la journée citoyenne par l'équipe de Joël FROEHLICH, laissant la place à deux couloirs d'une largeur d'environ 2 mètres.

Au début de l'automne, nous avons aménagé ces deux couloirs par une bande d'enrobés facilitant la circulation au pied des tombes, ainsi qu'un tapis de gazon rustique.

Montant des travaux : 11 185 € HT



Des fondations pour notre nouveau chapiteau communal

Après l'acquisition du nouveau chapiteau par la commune au printemps 2024, le comité des fêtes nous a demandé, à juste raison, la mise en place de fondations équipées de platines adaptées permettant le montage plus rapide et plus aisé du chapiteau à côté de la salle des fêtes. D'autres communes ont procédé ainsi, et cela facilite grandement le montage.

En outre, la mise en place de fondations « permanentes » garantit la tenue de la structure aux intempéries conformément aux exigences de sécurité.

Ces travaux seront réalisés dans les prochaines semaines, ils permettront ainsi d'avoir une plateforme bien horizontale sur toute la surface du chapiteau.

Montant des travaux : 10 720 € HT



Amélioration du rendement du réseau de chaleur de la mairie

Le remplacement, il y a quelques années, de la chaudière du sous-sol de la mairie, et les travaux réalisés sur le réseau de chaleur qui dessert la mairie, l'école élémentaire, l'école maternelle et la caserne des pompiers nous ont déjà permis de réduire les consommations de gaz de près de 23 %.

Mais l'effort doit se poursuivre, notamment avec la multiplication par 3 du prix du gaz récemment !

Grâce au programme OSE, soutenu par Territoire d'Énergie Alsace (TEA) et développé en partenariat avec Alter Alsace Énergie, une nouvelle série d'actions a été engagée pour continuer à diminuer les consommations.

Des réunions d'information ont été organisées à destination des agents et des usagers afin de les sensibiliser et d'encourager l'adoption de bonnes pratiques permettant de réduire les dépenses énergétiques.

Par ailleurs, nous avons fait isoler les réseaux de chaleur circulant en sous-sol et en vide sanitaire. Au total, environ 700 mètres linéaires de tuyaux ont été rénovés dans le sous-sol de la mairie et dans les vides sanitaires des écoles. Ces travaux d'isolation, estimés à environ 8 500 €, sont entièrement financés par le dispositif des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE).

Enfin, le remplacement d'une vanne simple par une vanne trois voies vient compléter ce dispositif d'amélioration des performances du réseau de chauffage.

L'ensemble de ces mesures devrait permettre de réduire encore les consommations d'énergie d'environ 10 %.



Éclairage sur le pont devant la mairie

Le pont entre la mairie et le parvis des églises jouit depuis sa construction d'un éclairage resté « dans son jus », avec des appareillages de type « boule », dont seuls 30 à 40 % du flux est dirigé vers le sol, et par conséquent 60 à 70 % du flux dirigé vers le ciel.

Il était temps de revoir cet éclairage, en conférant à ce pont emblématique un éclairage contemporain, tout en assurant l'efficacité attendue et réglementaire.

Notre choix s'est orienté vers un éclairage double de type « fanal », d'autant que cet ouvrage enjambe la FECHT, il rappellera ainsi la lueur apportée par l'éclairage des barques d'antan.

Montant des travaux : 9 800 € HT



Extension du système de vidéosurveillance



Les incivilités de plus en plus fréquentes (décorations arrachées sur le pont et sur la Place des Cigognes, comportements suspects sur le parvis des églises, déchets devant la porte de la mairie, vols avec ou sans effraction sur la place et à la boulangerie, etc...) nous conduisent à resserrer notre attention sur le centre de la commune.

Nous allons ainsi poursuivre la pose de caméras de surveillance sur le périmètre des parvis des églises.

Par ailleurs, une caméra a été rajoutée au carrefour rue Schweitzer-route de Colmar, pour visualiser les plaques des véhicules sortant par le sud de la commune.

Montant des travaux : 6 750 € HT

Montant des aides sollicitées : 3 755 €



Piratage informatique

La mairie a été victime d'une cyberattaque le dimanche 2 février 2025. L'origine de l'incident semble provenir d'un email de phishing contenant une pièce jointe malveillante ou un lien frauduleux ayant déclenché, de manière différée, le téléchargement d'un logiciel malveillant.

Un message est ainsi apparu sur les écrans, expliquant que tous les fichiers avaient été cryptés. Il y était précisé que, pour restaurer le système, il suffisait de répondre à un mail et d'envoyer certains fichiers en échange d'une preuve de déchiffrement. Le montant de la rançon dépendait de la rapidité de la réponse. Le message détaillait même la procédure à suivre pour acheter des bitcoins !

Aucune suite n'a évidemment été donnée à cette demande de rançon et une plainte a été déposée à la Gendarmerie.

Grâce à l'intervention rapide de notre informaticien et à l'efficacité de notre système de sauvegarde, la quasi-totalité des données a pu être récupérée en 48 heures.

Dans la foulée, la solution d'hébergement à distance proposée par notre éditeur de logiciels métiers a été mise en œuvre. Celle-ci présente plusieurs avantages : un haut niveau de sécurité, un accès distant et une indépendance totale vis-à-vis du réseau informatique de la mairie.

Par ailleurs, notre dispositif de sauvegarde a été renforcé : une duplication supplémentaire a été mise en place et un rapport quotidien automatique valide le bon fonctionnement des sauvegardes.

Une vigilance accrue est désormais portée à la vérification des emails entrants, qui restent la principale porte d'entrée des tentatives d'intrusion.



Attention, les arnaques numériques se multiplient !

Restez vigilants : ne cliquez pas sur les liens suspects, ne répondez pas aux faux conseillers bancaires et ne partagez jamais vos données personnelles ou bancaires. Vérifiez toujours l'origine des appels, SMS ou e-mails avant d'agir. En cas de doute, abstenez-vous et contactez directement votre banque ou l'organisme concerné. Votre prudence est votre meilleure protection !

Suite des travaux de raccordement de nos effluents vers le SITEUCE



AGENCE
DE L'EAU
RHIN-MEUSE



Après une 1^{ère} tranche de travaux de pose du collecteur (longueur 8,8 km - diamètre 225 mm) à l'automne 2024, la nappe phréatique s'est à nouveau chargée avec de fortes pluies, empêchant la poursuite des travaux.

Interrompus pendant plus de 10 mois, les travaux de pose du collecteur ont pu reprendre début septembre 2025, avec une autre trancheuse, et se sont achevés fin octobre 2025.

La suite des travaux consiste à réaliser un bassin de stockage des eaux pour parer aux fortes pluies et coupures de courant, ainsi que la station de pompage qui activera enfin l'envoi des eaux usées vers le SITEUCE (Syndicat Intercommunal de Traitement des Eaux Usées de Colmar et Environs). Celui-ci collecte et traite déjà l'Agglomération de Colmar, la vallée de Munster, la vallée de Kaysersberg et la plaine de l'Ill. Le volume que nous allons apporter au SITEUCE représente environ 2 % du volume total des eaux traitées au SITEUCE.

Montant HT des travaux déjà engagés : 1 459 604 € | Montant HT des travaux restant à engager : 953 656 €
Aides financières obtenues : 1 324 458 € (DSIL et Agence de l'Eau).



Nettoyage et désinfection du réservoir du Château d'Eau

La qualité de l'eau est et reste une priorité majeure de notre commune. Les « ramifications », qui desservent les habitants et représentent près de 60 % du réseau global, sont vieillissantes : lorsque des manœuvres sont réalisées sur les poteaux d'incendie, de nombreux voisins constatent une eau brunâtre au robinet, provenant du décollement de particules ferreuses dans les tuyauteries, qu'elles soient publiques ... voire privées !

En conséquence, de nombreuses analyses sur le réseau et plus particulièrement au robinet de plusieurs établissements sont régulièrement réalisées. Leurs résultats sont présentés à la population sur notre site Internet et sur notre application « IntraMuros ». Le réservoir du château d'eau, qui reçoit l'eau en provenance du Syndicat du Niederwald via une bache de reprise située à l'ouest de la gare d'Ostheim, n'échappe pas à notre vigilance ; il est régulièrement nettoyé et désinfecté.

L'opération se déroule sur quelques heures. Elle est mise en oeuvre en coordination avec le délégataire de la production d'eau potable afin de gérer le plus finement possible l'alimentation du château d'eau. Pendant l'opération, l'eau est distribuée en mode « dégradé », c'est-à-dire avec une pression et un débit réduits.

Montant des travaux : 745 € HT

La fiscalité sur l'eau a évolué le 1^{er} janvier 2025 et se traduit sur votre facture



Dans le cadre de son 12^{ème} programme d'intervention (2025-2030), l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse fait évoluer ses redevances afin d'améliorer la gestion et la qualité de l'eau et la restauration des milieux aquatiques.

Les redevances existantes pour pollution de l'eau d'origine domestique et pour modernisation des réseaux de collecte sont remplacées par **trois nouvelles redevances** :

- **Redevance sur la consommation d'eau potable**
- **Redevance pour la performance des réseaux d'eau potable**
- **Redevance pour la performance du réseau d'assainissement**

Les tarifs de ces 3 redevances, perçues par la Commune et reversées ensuite à l'Agence de l'Eau, sont fixés annuellement par l'Agence de l'Eau.

Les 2 dernières sont modulées par un coefficient compris entre 0,2 et 1 selon que nos réseaux sont performants ou non.

Pour l'eau potable, ce coefficient dépend de la connaissance de notre réseau et de son rendement. Moins il y a de fuites, meilleur est le rendement du réseau, moins le coefficient est élevé !

Pour l'assainissement, il dépend également de la connaissance du réseau, mais aussi de la capacité d'épuration, de la conformité et de la surveillance de la station d'épuration.

La performance de notre réseau d'eau potable, qui reste vieillissant avec un âge moyen de près de 50 ans, malgré tous les renouvellements déjà réalisés, va malheureusement impacter le coefficient ci-dessus. Il en sera de même pour la performance en matière d'assainissement, vu l'âge avancé, l'efficacité et la non-conformité de notre station d'épuration. La décision prise en début du mandat consistant à raccorder notre réseau d'assainissement au SITEUCE est importante et salutaire pour l'avenir du traitement de nos effluents et pour le calcul de la redevance.

Pour 2025, les coefficients ont été fixés à 0,2 et 0,3 pour toutes les communes. Voici donc les redevances appliquées sur vos factures cette année :

Redevance sur la consommation d'eau potable : 0,39 € HT/m³

Redevance de performance sur le réseau d'eau potable : 0,33 € HT/m³ x 0,20 = 0,066 € HT/m³

Redevance de performance sur le réseau d'assainissement : 0,46 € HT/m³ x 0,30 = 0,138 € HT/m³

Soit un total de : 0,59 € HT/m³

Pour 2026, après application des nouveaux tarifs de base et selon les niveaux de performance qui seront retenus, le total de ces redevances pourra varier entre 0,48 et 0,88 € HT/m³.

L'augmentation sur les redevances de l'Agence de l'Eau pourrait donc atteindre jusqu'à 0,29 € HT/m³ par rapport à 2025, soit près de 35 € HT pour une famille de 4 personnes avec une consommation moyenne de 120 m³ d'eau par an !

Il est donc très IMPORTANT de continuer à surveiller notre réseau d'eau potable pour détecter au plus vite les fuites, et URGENT de terminer notre raccordement au SITEUCE qui nous permettra de retrouver un meilleur coefficient de performance.

Les coefficients de modulation étant calculés avec un décalage de 2 ans, en 2026 seront pris en compte les performances de nos réseaux de 2024. L'impact de notre raccordement au SITEUCE ne pourra donc se mesurer qu'en 2028.

Trois jours de nature et d'aventure à la Chaume pour la Grande Section de Maternelle



Du 13 au 15 octobre 2025, notre classe de grande section est partie vivre une belle aventure au centre de la Chaume à Orbey. Trois jours en pleine nature, rythmés par les rires, les découvertes et les moments de partage !

Les enfants ont suivi un rallye-photo pour découvrir les lieux, ouvert grand leurs yeux et leurs oreilles lors d'une balade sensorielle, construit des cabanes et relevé le défi d'une randonnée de 10 kilomètres, ponctuée d'un délicieux pique-nique.

Le soir, les veillées autour du feu (sans oublier les

Chamallows grillés) et la boum leur ont laissé des étoiles plein les yeux.

Chacun a pu repartir avec un tableau « Land Art » réalisé dans la nature en y mettant le plus de couleurs possibles, un herbier composé de feuilles et de fleurs ramassées dans la forêt et une empreinte d'animal faite avec de l'argile, gardant ainsi plusieurs souvenirs de ce magnifique séjour.

Ce fut une expérience riche en émotions, en apprentissages et en complicité, que petits et grands ne sont pas prêts d'oublier !

En classe de découverte, à la Chaume, j'ai particulièrement aimé :

- quand c'était la boum à cause de la boule à facettes (**Daria**)
- la veillée parce qu'on a grillé des Chamallows (**Romane**)
- la veillée et le Chamallow pas grillé (**Cécile**)
- la boum quand on a distribué les bâtons lumineux (**Idir**)
- quand on a fait la randonnée parce qu'on a mangé des sandwiches (**Zachary**)
- quand on a pique-niqué (**Naël**)
- la boum parce qu'on a mis de la musique et on a dansé (**Imany**)
- aller dans la forêt (**Arthur**)
- quand c'était la boum parce que j'avais très envie de danser (**Adèle**)
- quand on a fait le tableau parce qu'il y avait de jolies couleurs (**Margaux**)
- quand on a fait la boum parce que je me suis bien amusée (**Léonie**)
- la boum parce qu'on avait des bracelets lumineux (**Halley**)
- quand c'était la grande randonnée parce qu'on a trouvé plein de fleurs (**Mélie**)
- quand on a fait les empreintes de cerf (**William**)
- quand on a fait l'herbier parce que c'est nous qui l'avons fabriqué (**Louise**)
- quand on a fait du foot (**Adam**)
- quand on mangeait le p'tit déj parce qu'il y avait du lait et des céréales (**Lily**)
- le pique-nique (**Bastien**)
- quand c'était la boum parce que j'aime bien danser (**Zoé**)



POM'POM'POM'

Le 6 octobre, l'association des Croqueurs de Pommes de Ribeauvillé est venue avec un pressoir manuel dans la cour de l'école maternelle pour presser du jus de pomme avec les enfants.

Comment fait-on du jus de pomme ? (Texte écrit par les élèves de Moyenne Section à partir des photos de la journée.)



« Pour enlever la terre on met les pommes dans l'eau.
On peut appeler cela « le bain des pommes »
Puis on a mis les pommes dans le broyeur.
Léone a tourné le broyeur.
André et André ont mis les pommes broyées
dans le pressoir pour faire le jus de pommes.
Gabriel a tourné le pressoir.
Le jus de pomme a coulé comme dans un toboggan.
Le jus de pomme a coulé dans une grande bouteille en verre.
On a goûté le jus de pomme. C'était bon !



***Merci aux bénévoles de l'association
et aux parents qui ont prêté main forte pour
l'organisation de cette matinée !***



La classe de CM1/CM2 au cross du collège

Vendredi matin 17 octobre 2025, nous sommes partis en bus au stade de Ribeauvillé pour participer au cross du collège.

Quand nous sommes arrivés, nous avons déposé nos affaires puis nous nous sommes échauffés. Nous avons couru avec les élèves de sixième, les filles d'abord puis les garçons, au profit de l'association ELA. C'était chouette de retrouver nos copains de l'année dernière !

Après la course, nous avons eu un gâteau et de la tisane.

Nos impressions :

- C'était trop bien !
- J'ai couru très vite, je n'en pouvais plus.
- Quand on m'a encouragée, je n'étais plus du tout stressée.
- C'était le moment de montrer ce dont j'étais capable.
- J'étais fière de moi.
- J'ai adoré même si j'étais fatigué.
- J'ai adoré le cross, quand je courais je ressentais de la joie et du courage.



Périscolaire « La Clé des Champs »

Le périscolaire « La clé des champs » accueille en cette année scolaire 2025/2026, environ 50 enfants chaque midi et une trentaine chaque soir, tous âgés entre 3 et 11 ans.

L'équipe pédagogique, en concertation avec les enfants, les familles et les valeurs véhiculées par le projet éducatif de la Communauté des Communes de Ribeauvillé, a voulu cette année mettre en avant le partage et la solidarité de chacun. Concrètement, au quotidien, l'équipe et les enfants auront à cœur de prendre soin d'eux, des autres et de ceux qui les entourent.

L'équipe veillera à se positionner en qualité d'adulte bienveillant, en créant un climat d'écoute fondé sur l'échange et la coopération. Des activités créatives, collectives, individuelles, dites de « sensibilisation », sportives ou nature viendront embellir encore plus le quotidien de chaque enfant.

De nombreuses soirées « parents » seront proposées tout au long de l'année scolaire afin d'instaurer un temps d'échange avec eux dans le but de les accompagner au mieux dans leur rôle de parents.

Pour toutes informations, veuillez nous contacter au 03 68 89 00 29 ou par mail enfance.ostheim@paysderibeauville.fr



La magie des livres : un trésor à partager

Lire, c'est bien plus qu'un simple passe-temps : c'est une porte ouverte sur l'aventure, le rêve et l'émerveillement. En tournant les pages, on devient pilote de course, chevalier, sirène ou détective. Un livre, c'est aussi une fenêtre sur le monde, une invitation à découvrir d'autres cultures, d'autres façons de penser. C'est un cadeau inestimable que nous devons transmettre à nos enfants, avec passion et légèreté.



Pour que la lecture reste un plaisir et non une corvée, une magnifique boîte à livres a été installée cet été sous le préau de l'école primaire. Grâce à l'engagement de Bertrand et Béatrice Massong, qui ont offert leur temps et leur énergie, les enfants peuvent désormais y piquer des livres comme on cueille des cerises : avec curiosité et gourmandise.

Alors les enfants, quel est votre livre préféré ? Avez-vous écrit une lettre à Biscotte Mulote pour prendre de ses nouvelles ? Ou bien êtes-vous plutôt du côté d'Oscar le cafard, qui préfère éviter les piqûres de Frédéric le moustique ? À la bibliothèque, on choisit parfois un livre au hasard, sans savoir s'il nous plaira. Mais dans la boîte à livres, chaque ouvrage a déjà conquis des lecteurs. Tu peux même demander à ton amie où se passe la dernière enquête d'Agatha Mystery. Tu peux même réaliser le gâteau que Crapoto a fait au Père Noël puisque la recette est dans le livre...

Ces livres sont, avant tout, des ponts entre nous. Ils se lisent, s'échangent, se racontent. Alors, n'hésitons plus : petits et grands, ouvrons un livre, plongeons dans l'histoire, et faisons voyager notre imagination !

Fermeture d'une classe en élémentaire

Le 6 février dernier, la direction académique du Haut-Rhin a décidé la fermeture d'une classe à la rentrée 2025 à Ostheim. Malgré une forte mobilisation, le 14 mars, de parents, d'enfants et des élus (environ 150 personnes) ainsi qu'une pétition pour protester contre cette fermeture, la classe a bel et bien fermé à la rentrée. Désormais il y a 3 classes à l'école élémentaire et 2 en maternelle pour un effectif total de 122 élèves.



Conseil Municipal des Enfants : Des projets plein la tête !

Le Conseil Municipal des Enfants, créé en février 2023, permet aux enfants de faire l'apprentissage de la citoyenneté et des valeurs citoyennes de vivre-ensemble, de solidarité, de respect, d'égalité, de fraternité...

Durant l'année scolaire 2024-2025, c'est un groupe de 12 enfants issus des classes de CM1 et CM2 qui a constitué le 2^{ème} Conseil Municipal des Enfants. Ils ont été élus le 17 octobre 2024 au sein de leur école par leurs camarades des classes de CM1 et CM2. Leur élection a respecté les règles des élections municipales pour les adultes et ils ont été installés officiellement dans la salle du conseil municipal le 6 novembre 2024.

Voici quelques-unes de leurs paroles qui témoignent de leur expérience au sein du CME :

« Notre Conseil municipal est avant tout un lieu de réflexion, de discussions, de propositions et d'actions. Mais nous prenons aussi le temps de plaisanter et de nous amuser dans la bonne humeur. » **(Elina)**

« Avoir été élu par mes camarades de classe pour être conseiller municipal et pour proposer des idées d'actions au Maire de notre village a créé en moi un sentiment de responsabilité et m'impressionne. Je suis fier d'appartenir à ce groupe. » **(Mattia)**

« Nous avons voulu être conseillers municipaux parce que nous aimons notre village et nous voulons participer à l'amélioration de la vie à Ostheim. Nous sommes aussi au conseil pour représenter les élèves de notre école. Et nous espérons que nos idées puissent parfois inspirer les projets de nos conseillers adultes. » **(Warren)**

« Je suis très honorée et très heureuse d'avoir été élue pour participer au Conseil des Enfants. Apprendre à discuter et à mettre en œuvre des projets avec d'autres, en se respectant et en restant attentifs aux idées de chacun, m'intéresse énormément. Je remercie en cela Virginie, Quentin et Catherine qui nous encadrent et nous aident à construire les actions que nous choisissons. » **(Lana)**

« Notre premier projet a été de participer le 7 décembre dernier à l'accueil et au service à table du repas de nos aînés. Nous avons demandé à tous nos camarades de CM1 et CM2 de décorer des petits messages de Noël. Nous les avons ensuite offerts à chaque personne âgée dès son arrivée pour le repas. » **(Hugo)**

« Nous nous retrouvons une fois par mois dans la salle de réunion de la mairie. J'aime beaucoup ces moments d'échange d'idées. Ils nous apprennent à nous écouter pour construire ensemble des actions. Et ce n'est pas toujours facile d'écouter les idées des autres !... » **(Miliana)**

« Nous avons aussi assisté à un moment officiel de la mairie : la commémoration de l'armistice du 11 novembre. Il y avait beaucoup de personnes présentes. C'était impressionnant de marcher devant le Conseil Municipal des adultes de la mairie jusqu'au monument aux morts. » **(Paul)**

« Nous nous sommes bien habillés ce jour-là. C'était important : les personnes âgées aiment que l'on soit beau pour les moments de fêtes. Nous nous sommes organisés, avec l'aide des élus municipaux adultes, pour apporter les assiettes à table. Il fallait bien se concentrer pour ne oublier personne et pour ne laisser tomber aucune assiette. Nous avons beaucoup aimé ce moment passé avec nos papys et nos mamies. » **(Emna)**

« Nous sommes très sensibles à la propreté de notre village. Nous aimerions qu'il y ait plus de poubelles dans les rues, une cour d'école fleurie avec de vrais buts et des filets de basket ainsi que des jeux supplémentaires sur la Place des Tilleuls et dans la cour de l'école. Un meilleur éclairage des passages piétons et la création d'une chorale des enfants font également partie de nos pistes de réflexion... » **(Enora)**

« L'un des projets sur lesquels nous avons travaillé est l'organisation d'un après-midi autour d'une ferme pédagogique avec l'association des parents d'élèves. Cet événement s'est déroulé dans la cour de l'école et tous les enfants, petits et grands, y ont été conviés. Ils sont venus nombreux avec leurs parents et parfois leurs grands-parents. Nous avons préparé des jeux et les avons animés. C'était un moment que j'ai beaucoup aimé ! » **(Ethan)**

Les enfants du conseil municipal ont aussi organisé une matinée de ramassage des déchets dans les quartiers d'Ostheim lors de la journée citoyenne, une « customisation » des poubelles de leur école et certains se sont associés aux Donneurs de sang bénévoles d'Ostheim pour accueillir et apporter les repas aux personnes venues donner leur sang lors des journées de collecte à Ostheim.



Participation au Don du sang



Customisation des poubelles de l'école



Animation avec la ferme pédagogique

Lancement du Conseil Municipal des Enfants à Ostheim

La séance d'installation du Conseil Municipal des Enfants 2025-26 s'est tenue mardi 2 décembre dans la salle du Conseil. Accueillis par le Maire, Bernard Kempf, et son adjointe, Catherine Demangeat, les jeunes élus ont présenté leurs projets.

Au cours de cette rencontre, chaque enfant a présenté le projet sur lequel il a été élu par ses pairs mardi 25 novembre dernier. Les sujets abordés concernent la propreté et la sécurité de leur environnement, une attention particulière envers les personnes âgées et l'amélioration de leur cadre de vie, notamment dans la cour de l'école.

Le maire a vivement encouragé les jeunes élus à bien travailler ensemble pour mettre ces belles idées en œuvre. Après avoir évoqué le fonctionnement de la mairie, la signification de l'écharpe tricolore, le rôle des conseillers au sein d'un conseil municipal, il a aussi rappelé aux enfants que les actions qu'ils choisiront de mener devaient toujours être guidées par l'intérêt général. Leur implication lors des cérémonies commémoratives auxquelles chacun d'entre eux sera invité à participer a également été soulignée.

Le Conseil des enfants se réunira au rythme d'une séance

par mois. Il travaillera à l'élaboration de projets et d'actions concrètes que le groupe aura choisi. Les enfants seront encadrés par Virginie Corriaux, Quentin Bertrand et Catherine Demangeat.

Au terme de cette plénière, une cocarde aux couleurs de la République a été remise à chaque jeune conseiller ainsi qu'un livret du jeune citoyen.

Félicitations à ces jeunes élus ostheimois !



80^{ème} anniversaire de la libération

Les samedi 25 et dimanche 26 janvier, la Commune a commémoré avec émotion le 80^{ème} anniversaire de sa libération, un moment fort placé sous le signe du devoir de mémoire et du rassemblement.

Ce week-end s'est ouvert par une cérémonie officielle devant le monument aux morts, l'occasion de rendre hommage à celles et ceux qui ont œuvré pour notre liberté, tout en rappelant aux jeunes générations l'importance de la mémoire et du devoir de ne jamais oublier.



Les enfants, venus en nombre, ont animé cette cérémonie par des chants et des danses empreints d'émotion.

Symbole fort de ce devoir de mémoire, 80 enfants ont planté 80 fleurs fabriquées par leurs soins, une fleur pour chaque année de liberté retrouvée.





Pour clore la journée de samedi, le Kameleon Big Band a fait vibrer la population au son des rythmes entraînants des années après-guerre lors d'un magnifique concert à la salle des fêtes.

Le lendemain, des animations de rue ont plongé la rue des Écoles dans l'ambiance d'époque avec la reconstitution de scènes de vie (check point, infirmerie, cantine, ...) et la présentation de véhicules militaires, le tout sous le bruit assourdissant des coups de canons et des sirènes d'alerte.



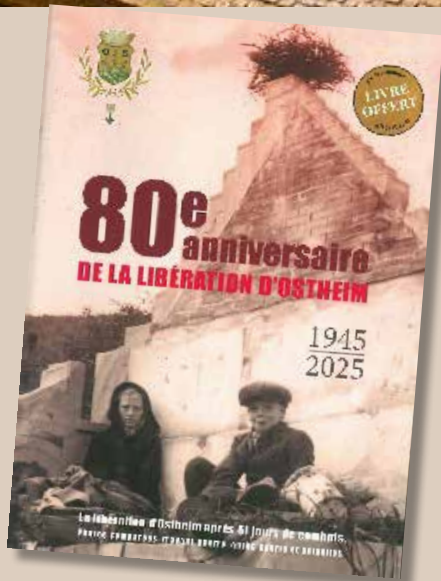
80^{ème} anniversaire de la libération

Parallèlement, une exposition de maquettes de véhicules blindés et de photographies présentant Ostheim au lendemain de la guerre s'est tenue dans la salle communale, éveillant ainsi la curiosité des plus jeunes tout en ravivant les souvenirs des anciens.



Enfin, pour prolonger cette mémoire collective, un livret souvenir a été édité et distribué aux participants et aux habitants du village. Des exemplaires sont encore disponibles en mairie.

Un grand MERCI et BRAVO aux associations, aux sapeurs-pompiers, aux bénévoles, aux enfants et à tous les habitants qui ont contribué à faire de cette commémoration une belle réussite collective.



Ce 80^{ème} anniversaire restera dans les mémoires comme un événement marquant d'unité et de partage intergénérationnel autour de notre histoire commune.

Dans un contexte mondial marqué par les divisions, l'instabilité et les tensions, cette journée nous a rappelé ô combien le devoir de mémoire est essentiel pour préserver la paix, la liberté et la solidarité.

On s'bouge à Ostheim

Un grand MERCI aux associations et bénévoles qui, par leur engagement et leur implication, permettent à Ostheim d'être un village dynamique !



7 décembre 2024 Vente de sapins



10 janvier Cérémonie des Vœux



2 février Loto des enfants



15 mars Carnaval des enfants



16 mars Bourse aux vêtements



29 mars Nettoyage des berges de la Fecht

On s'bouge à Ostheim



30 mars Chasse aux œufs



7 juin Fête de la Bretzel



20 juin Kermesse de l'école



21 juin Soirée tartes flambées



22 juin Exposition de vieilles calandres



22 au 28 juin Concours de quilles



21 septembre Marche gourmande



25 septembre
Remise des nouveaux fanions aux pompiers



31 octobre Halloween



29 novembre Cérémonie de la Sainte-Barbe



29 novembre Marché de l'Avent



6 décembre Repas des aînés

On s'bouge à Ostheim

Hommage et devoir de mémoire

Tout au long de l'année, différentes cérémonies commémoratives ont permis d'honorer la mémoire de celles et ceux qui ont donné leur vie pour notre pays.

Par ces instants de recueillement et les dépôts de gerbes, hommage a été rendu à leur engagement, à leur bravoure et à leur dévouement.

Ces gestes symboliques témoignent de notre attachement au devoir de mémoire, afin que les générations futures n'oublient jamais le prix de la liberté et l'importance de la paix.



30 mars

Assemblée Générale du Souvenir Français



6 avril

Assemblée Générale de l'UNC de Colmar



8 mai : **Cérémonie de la libération**



18 mai

**Assemblée Générale de l'Union Nationale des
Sous-Officiers en Retraite 68**



11 novembre
Armistice

Retour en images sur les différents concerts qui ont animé notre commune cette année :
De beaux instants d'émotion et de partage musical !



Concert du Cœur lyrique d'Alsace le 14 décembre 2024



Concert de la Chorale Grain d'Phonie le 8 mars



Concert du Gospel d'Alsace le 26 avril



Concert de printemps de la Chorale Sainte Cécile le 27 avril



Concert du Collegium Musicum le 29 juin



Concert annuel de la Musique ALSATIA le 15 novembre



Concert de Noël réunissant les Chorales Sainte cécile et Grain d'Phonie le 30 novembre

Une année musicale

On s'bouge à Ostheim

24 mai

La Journée Citoyenne est un événement annuel qui rassemble les habitants bénévoles pour une journée de solidarité, d'engagement et de convivialité.

Cette année, pour sa septième édition, cette journée conviviale a mobilisé une centaine d'habitants pour la réalisation de chantiers d'amélioration de notre cadre de vie. Comme chaque année, cette journée a été avant tout l'occasion de mieux se connaître, de faire tomber les barrières, de permettre aux nouveaux arrivants de s'intégrer à la population, bref, de resserrer les liens qui nous unissent et d'en créer de nouveaux. Chaque participant, avec ses compétences et son savoir-faire, a contribué à faire de ce moment une réussite collective.

Merci à chacun !



Journée citoyenne



Le verger pédagogique, un lieu aux multiples vocations

Véritable lieu d'animation pour les plus jeunes ou de formation pour les adultes, le verger pédagogique a pour ambition de remettre au goût du jour la satisfaction de planter, entretenir et récolter, en créant du lien entre les générations par la transmission de la connaissance et les échanges de savoir. Ce grand atelier de plein-air est à la fois un lieu de sauvegarde, d'apprentissage, de biodiversité et de formation.



Le verger pédagogique, lieu d'apprentissage

Le verger pédagogique est un formidable vecteur de respect des plantations communes et de la notion de partage. Il permet l'implication des enfants de l'école dans différentes activités telles que la récolte des fruits. Cette année, ce sont les élèves de petite et grande section de maternelle de Sylvia Stamile qui ont récolté, le 26 septembre, les différentes variétés de pommes du verger. Suite à cette activité, André Jaeger, membre actif de l'association des Äpfelbissers de Ribeauvillé, a apporté le 6 octobre un pressoir dans la cour de l'école maternelle permettant ainsi aux élèves des différentes classes de participer au pressage des pommes. Déguster ensuite le jus obtenu a été une belle découverte pour plusieurs et a été bien apprécié de tous.



Le verger pédagogique, lieu pour la curiosité et le plaisir

Cette année, les enfants du périscolaire et leurs animateurs se sont régulièrement invités dans le verger pour y mener différentes activités de jardinage, de confection et d'installation d'abris à insectes, de jeux et de découverte de la biodiversité présente. Un petit atelier de cuisine y a également trouvé sa place...





Le verger pédagogique, lieu de biodiversité

Autre ambition du verger pédagogique : sensibiliser le public à l'environnement et à la biodiversité. Dans ce cadre, Esther Miclo a emmené, le 6 juin, ses élèves de CE1- CE2 au verger pédagogique pour un après-midi de classe à l'extérieur. Elle leur a donné pour mission de partir à la recherche de tous les petits êtres vivants qu'ils pouvaient rencontrer et de les capturer, sans les blesser, dans des petites boîtes. Le groupe a ensuite été rejoint par le député Hubert Ott qui s'est provisoirement mué en professeur passionné des Sciences de la Vie et de la Terre : il a transmis aux enfants ses connaissances détaillées sur les insectes et autres êtres vivants ramassés. Cette séance très pratique a fait découvrir aux enfants les bases scientifiques de la classification des êtres vivants. Elle a aussi été l'occasion de les sensibiliser au fragile équilibre auquel tous ces êtres vivants appartiennent et sur l'importance pour nous, les humains, de préserver tous les maillons de cette chaîne alimentaire indispensable à la fertilisation de nos fruits et légumes.

Le verger pédagogique, lieu de formation aux techniques de soin

Le verger pédagogique tend à initier tout un chacun aux techniques de taille des arbres, ainsi qu'aux techniques de greffe. Comme chaque année depuis 7 ans maintenant, Jean-Claude Naas, jardinier et arboriculteur passionné de la région de Villé, anime un après-midi d'initiation à la taille au verger. Tous les habitants intéressés y sont invités. Cette année, l'animation s'est déroulée le 14 mars. Une vingtaine de personnes y a participé. Les explications toujours très riches ont été appréciées de tous. La démonstration de taille s'est finalement conclue par un moment de convivialité.



Travaux de décapage du nid de cigognes

Les travaux de décapage du nid de cigognes ont eu lieu le 28 janvier dans l'après-midi.

Les élèves de l'école primaire ont pu y assister.

Les cigognes rajoutant une couronne de branchage supplémentaire tous les ans, le nid était devenu trop haut et également trop lourd avec les fientes séchées : il pesait plus de 500 kg !

L'objectif du décapage est de rendre le nid plus confortable et avec un poids adapté à la structure qui le soutient.

Ces opérations spectaculaires de décapage sont nécessaires environ tous les 10 ans.

L'opération représente un coût total de 1382,40 € TTC.



Mobilité douce

La commune a lancé en janvier 2025 une nouvelle subvention à la mobilité douce.

Elle est destinée à encourager les habitants à se déplacer à vélo.

Le dispositif qui permet aux usagers d'obtenir une aide pour l'achat d'un vélo neuf a déjà permis à six personnes d'en bénéficier.

Ce geste vise à promouvoir une mobilité plus écologique, à faciliter les déplacements locaux et lutte contre la pollution et les nuisances sonores.

L'action se poursuit en 2026.

Plus de renseignements en mairie.

Dans les pas de la tournée des « Villes et villages fleuris », confirmation de la 3^{ème} Fleur



La commune d'Ostheim est labellisée 3 Fleurs depuis 2016. Ce label est décerné dans le cadre du concours des « Villes et Villages

Fleuris ». Tous les 3 ans, les communes labellisées sont visitées automatiquement par le Jury Fleurissement d'Alsace. Ce jury est composé de trois à quatre personnes : des élus, des professionnels qualifiés dans les domaines du tourisme, de l'horticulture, du paysage, de l'environnement, d'organisations agricoles ou des techniciens des espaces verts des villes.

Cette année, le Jury Fleurissement d'Alsace a visité notre village le 17 juillet. Il a été sensible au fleurissement de qualité additionné d'une belle cohérence des aménagements portés par notre équipe d'agents communaux.

Le jury a montré un vif intérêt à notre jardin pédagogique, très fréquenté par le périscolaire et les écoles, qui constitue un lieu d'apprentissage vivant et apprécié, favorisant la sensibilisation des jeunes générations à la nature et au fleurissement. Il a remarqué que la pelouse du stade de football est particulièrement bien entretenue, ce qui valorise un espace

collectif important de la commune ; que l'arrosage est assuré grâce à l'utilisation des eaux pluviales, une démarche qualifiée durable et respectueuse de l'environnement et que le budget alloué au fleurissement, d'un montant de 3 000 €, est utilisé de manière pertinente et optimisée.

Le jury a encore noté la plantation d'arbres fastigiés, apportant à la fois verticalité et élégance aux espaces publics et que la commune s'appuie sur une palette de vivaces couvre-sol qui assurent une couverture esthétique, durable et facile d'entretien. Ces choix, d'après les membres du jury, témoignent d'une bonne maîtrise technique et d'une recherche de pérennité dans le fleurissement.

Dans sa conclusion, le jury affirme que la commune démontre une gestion cohérente et qualitative de son fleurissement, avec une attention particulière à l'entretien, au choix végétal et à la sensibilisation des habitants, notamment des jeunes, et a confirmé le maintien de la 3^{ème} Fleur.



Palmarès 2025 du Concours des Maisons fleuries

Le jury du concours des maisons fleuries a sillonné les rues du village le 23 juillet dernier. Rendez-vous a été donné, cette année, aux membres du jury, à 9h30. Treize personnes venant de différentes communes de notre communauté de communes ont composé ce jury. Elles se sont réparties dans quatre groupes qui ont sillonné les quartiers d'Ostheim. Chaque équipe, sous la guidance d'un membre de la Commission Cadre de vie et Fleurissement d'Ostheim, a eu pour mission d'évaluer tous les fleurissements visibles depuis la rue selon les critères de classement suivant : l'impression d'ensemble (entretien/propreté, harmonie de l'aménagement), le fleurissement (harmonie des couleurs/ des formes, quantité et variété) et la créativité (imagination, originalité).



Le fleurissement, l'entretien ainsi que les décorations que les habitants apportent à leurs espaces extérieurs, sont des éléments très importants qui participent à leur bien-être individuel d'abord mais aussi collectif. C'est avec l'aide de tous que notre village se rend accueillant pour les visiteurs nombreux chaque année, que notre cadre de vie se fait encore plus agréable et que notre patrimoine bâti se met en valeur.

La municipalité adresse ses remerciements les plus chaleureux à toutes celles et ceux qui s'inscrivent dans cette démarche. Elle souhaite que ce remarquable esprit collectif se transmette auprès des plus jeunes générations appelées à perpétuer cette longue et belle tradition alsacienne.



Cat. 1 : prix Excellence | **Yves BERNHARD**



Cat. 1 : prix d'Honneur | **Roger FRITSCH**



Cat. 2 : prix d'Honneur | **Philippe DELLENBACH**



Cat. 3 : prix d'Honneur | **Christel ROMAIN**



Cat 4 : prix d'Honneur | **Mathilde FROEHLICH**

Tri des déchets : rappel des consignes et enjeux

Depuis janvier 2024, les consignes de tri ont évolué et ont été harmonisées à l'échelle nationale pour simplifier le geste de tri. Désormais, tous les emballages sans exception peuvent être déposés dans les points d'apport volontaire : plastiques, cartons, métaux et briques alimentaires. Les biodéchets doivent être séparés et valorisés via le compostage ou la collecte dédiée, obligatoire dans toutes les communes.

Notre commune d Ostheim compte ainsi 2 points d'apports volontaires, rue de la Gaensmatt et sur le parking de la salle des fêtes pour le papier, les emballages plastiques, le carton, le verre ou les textiles, ainsi que 7 bornes pour les déchets alimentaires (parking salle des fêtes, rue de la Gaensmatt, rue Schweitzer, rue des Écoles, rue de la Gare).

En cas de bornes de tri pleines, merci de ne rien déposer à proximité et d'apporter vos déchets à une autre borne.

Bien trier, c'est agir concrètement pour l'environnement. Cela permet de réduire le volume des déchets incinérés ou enfouis, de préserver les ressources naturelles et de limiter les émissions de gaz à effet de serre. Un tri efficace facilite aussi le travail des centres de recyclage et améliore la qualité des matières recyclées.

Pour vous aider au quotidien, vous pouvez vous référer au document "mémo-tri 2025" ci-après et également téléchargeable sur le site de la com com avec le lien suivant :

<https://www.paysderibeauville.fr/environnement.htm>

Voici également un lien vers un quiz pour tester de façon pédagogique vos connaissances en matière de tri des déchets :

<https://www.valor3e.fr/les-quiz/quiz-sur-les-gestes-de-tri/>

En cas de doute, vous pouvez aussi appeler au 03 89 73 27 10

Chaque geste compte : un emballage bien trié, c'est un déchet en moins dans la nature. Pensons-y au quotidien, pour une commune plus propre et un avenir plus durable.

DÉCHETS ALIMENTAIRES
Dans votre composteur ou dans une borne brune

EMBALLAGES ET PAPIERS
Dans une borne jaune

VERRE
Dans une borne verte

ORDURES MÉNAGÈRES
Dans votre bac gris

LES BONNES PRATIQUES

DÉCHETS ALIMENTAIRES

- 1 Éviter le gaspillage / limiter l'achat de produits emballés ou les emballer dans votre sac à tri.
- 2 Séparer les déchets en fonction de leur destination (dans les bornes dédiées) et les déposer dans le bon bac.
- 3 Participer dans le tri sélectif.

EMBALLAGES ET PAPIERS

- 1 Ne pas déposer de déchets non autorisés.
- 2 Déposer dans un sac ou un bac dédié.
- 3 Ne pas les jeter dans les autres bacs.
- 4 Ne pas déposer de déchets non autorisés dans les bacs.
- 5 Ne pas déposer de déchets non autorisés dans les bacs.

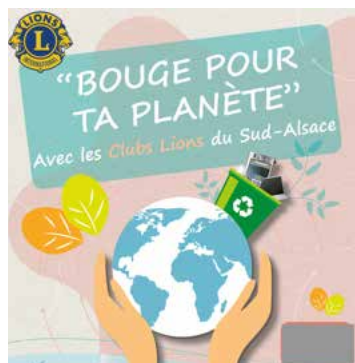
ORDURES MÉNAGÈRES

- 1 Remplir votre sac à tri jusqu'à la limite indiquée.
- 2 Ne pas déposer de déchets non autorisés.
- 3 Ne pas déposer de déchets non autorisés.
- 4 Ne pas déposer de déchets non autorisés.
- 5 Ne pas déposer de déchets non autorisés.

EN CAS DE BORNE PLEINE,
Régler vos déchets dans votre autre borne.

Tous déchets de déchets non autorisés dans les bacs à tri.

Bouge pour ta planète - Acte 2



Les fêtes de fin d'année sont très souvent l'occasion d'offrir des cadeaux informatiques ou téléphoniques. Cela signifie du coup la mise au rebut ou au placard des anciens appareils !

Et si vous offriez une deuxième vie à votre ancien ordinateur ou téléphone ? Avec l'Association des Maires du Haut-Rhin et les Clubs Lions du Sud-Alsace, faites un geste pour l'environnement et participez à une opération solidaire !

A partir du 5 janvier et jusqu'au 28 février 2026, notre commune organisera une collecte de vos appareils obsolètes ou défectueux. Les ordinateurs, écrans, claviers, tablettes, imprimantes, consoles de jeux, téléphones fixes ou portables...ainsi que les câbles pourront être déposés à la mairie, à l'instar de la précédente collecte que nous avons mis en place de juin à août 2024.

Les matériels les plus récents seront révisés et immédiatement redonnés par Le Lions Club à des associations ou à des particuliers dans le besoin. Les autres seront démontés par les 10 Lions Clubs et leurs bénévoles. Ainsi les matériaux seront revalorisés.

Et cela en toute sécurité concernant les données personnelles, puisque les disques durs qui n'ont pas été retirés seront détruits par une entreprise agréée.

Ensemble, faisons de nos anciens appareils une ressource utile plutôt qu'un déchet : un geste simple pour l'environnement, la solidarité et l'avenir.



Après plus de 50 ans de service, le réseau cuivre (téléphonique et ADSL) vit ses dernières années.

Devenu coûteux à entretenir et limité face aux nouveaux usages numériques, il sera progressivement fermé d'ici 2030 par Orange, son propriétaire.

Les services internet et téléphonique seront désormais assurés par la fibre optique, plus rapide, plus fiable et moins énergivore. Déployée par Rosace, la fibre est déjà disponible dans notre commune.

Les atouts de la fibre :

- Une connexion stable et ultra-rapide
- Une qualité constante, même à plusieurs utilisateurs
- Une technologie durable et économe en énergie

Comment se raccorder ?

1. Testez votre éligibilité sur www.rosace-fibre.fr/mon-eligibilite
2. Choisissez un fournisseur d'accès Internet (FAI) présent sur votre commune.

Rendez-vous sur rosace-fibre.fr et sur les réseaux sociaux :



Attention ! Quand le réseau cuivre disparaîtra, vos anciennes prises téléphoniques ne fonctionneront plus.

Si vous n'utilisez que le téléphone et que vous ne souhaitez pas souscrire d'offre internet, votre opérateur vous fournira un petit boîtier à brancher chez vous, en remplacement de celui que vous avez pour le moment. Votre téléphone fixe se branchera dessus et rien ne changera dans votre usage quotidien.



Prise téléphonique actuelle



Prise fibre optique à installer

N'attendez pas la coupure définitive pour agir !
Contactez dès à présent votre opérateur téléphonique.

PORTES OUVERTES DES ASSOCIATIONS & CLUBS SPORTIFS – 5^{ème} édition

Début septembre n'est pas seulement marqué par la rentrée scolaire, cette période est également devenue un rendez-vous annuel, pour nos nombreuses associations et clubs sportifs.

En effet, samedi 6 septembre, dans la continuité des années précédentes et une fois de plus au cours d'un bel après-midi ensoleillé, nos multiples associations étaient présentes à l'occasion de notre 5^{ème} édition des « Portes Ouvertes » organisée par la Commission Communale des Sports et du Monde Associatif. Les visiteurs ont pu y découvrir les nombreuses activités proposées par nos associations et faire de belles rencontres.



Que ce soit des activités sportives, des pratiques plus douces ou des activités culturelles et créatives, chaque visiteur, petit et grand, a pu y trouver une passion.

Pour cette saison, une nouvelle activité cuisine était proposée aux adultes et enfants.

Certaines associations ont également profité du beau temps pour réaliser des démonstrations pratiques de leurs activités, ce qui a bien dynamisé la manifestation.

Une fois encore, cette édition a connu un bilan très positif avec plusieurs inscriptions enregistrées au sein des différents clubs et associations.

Après les JO : le club de la petite balle rebondit

Que vous soyez débutant(e) ou confirmé(e), le Cercle Pongiste de la Poche de Colmar (CPPC Ostheim) est prêt à vous accueillir dans une ambiance conviviale, les lundis et jeudis soir à la salle des fêtes.

En effet, avec l'arrivée de nouveaux pratiquants la saison dernière 2024/2025 à la suite du succès de nos pongistes français aux JO de Paris 2024, notre association a pu, dès la rentrée de septembre 2025 :

- mettre en place, 2 fois par mois les jeudis soir, des entraînements dirigés par un éducateur diplômé permettant ainsi à nos joueurs de progresser et de se perfectionner en fonction de leur niveau de pratique du tennis de table ;
- équiper nos joueurs de nouveaux maillots qu'ils porteront dans les différentes compétitions individuelles ou par équipes (2 équipes engagées dans la phase automne 2025 et une 3^{ème} envisagée pour la phase printemps 2026) organisées par les instances régionales (LGETT) ou départementales (CD68) ;
- offrir une tenue complète (survêtement, short et maillot avec logo relooké) pour les entraînements et autres sorties représentatives du club.

Notre club tient à remercier ses partenaires dans l'accomplissement de ce projet à savoir :

- l'entreprise JONATHAN AGRI-VITI pour la fourniture des maillots de compétitions
- la société LCM DESIGN pour la mise à disposition des tenues d'entraînement et l'aide financière apportée
- le COMITÉ DES FÊTES D'OSTHEIM qui nous a reversé une partie des recettes tirées de la 2^{ème} fête de la Bretzel à laquelle notre association adhérente a participé.



À noter qu'il existe aussi une licence « Loisir » pour les personnes désireuses dans une première saison de ne participer qu'aux entraînements ou différents tournois/critériums/challenges individuels ouverts à tous.

Pour tout renseignement, contacter Hubert Wurtz au 06 36 97 66 59 ou Jean-Claude Lhubert au 06 70 55 90 78.



Tennis Club d'OSTHEIM

Galette des rois à l'école de tennis

Début janvier, les enfants de l'école de tennis se sont retrouvés à la salle communale pour partager un moment chaleureux et festif autour de la traditionnelle galette des rois. Chacun a pu tenter sa chance pour découvrir la fève tant convoitée. Les petits rois et reines ont fièrement porté leur couronne. Ce moment divertissant a permis de renforcer les liens entre les jeunes sportifs.



Remise de prix à l'école de tennis

C'est sous un soleil de plomb et à l'issue des derniers entraînements de la saison, le 2 juillet, que le comité a procédé à la remise des diplômes. Sous la direction de Constance Boutigny, entraîneuse du club, les jeunes talents ont été récompensés pour leurs efforts fournis tout au long de la saison. Lors de cette cérémonie, Constance a remis à chaque élève un diplôme de niveau. Un cadeau leur a également été offert en reconnaissance de leur engagement et assiduité. Une belle manière de clôturer la saison et de motiver les jeunes joueurs pour les défis à venir !



Animation CCPR sur les courts du TCO

Cet été le TCO a mis à disposition ses courts de tennis pour accueillir un stage « Tennis découverte », organisé lors des animations estivales par la Communauté des Communes

du Pays de Ribeauvillé. Encadrés par l'entraîneur du club, Constance Boutigny, 12 enfants répartis sur 2 groupes (3/6 ans et 6/12 ans) ont ainsi pu tester la petite balle jaune pendant 1 semaine. Le matériel nécessaire a été fourni par le club. Cette animation permet au TCO de se faire connaître.

Le comité « met le bleu de chauffe »

Cette année, en plus des traditionnelles actions (vente de fromage, de jus de pommes et de sapins), le comité a également œuvré pour l'entretien des courts et de ses abords : Mise en place de panneaux pour les sponsors : Les brise-vents mis en place il y a quelques années sur les courts étant en fin de vie, le comité a décidé de mettre en place de nouveaux supports pour ses sponsors. 4 panneaux ont été installés... en attendant que d'autres sponsors se fassent connaître. Avis aux amateurs !



Peinture du club-house :

La peinture du club-house ayant subi l'agression de vandales (graffitis), le comité a décidé de lui redonner un coup de neuf et de le repeindre lors de la journée citoyenne.



Recherche de joueurs et joueuses

Pour compléter ses équipes et partager la passion du tennis, le club est à la recherche de nouveaux membres, débutant(e)s ou confirmé(e)s. Que vous soyez un joueur ou une joueuse expérimenté(e) ou que vous souhaitez simplement découvrir ce sport, le club vous accueille avec plaisir dans une ambiance dynamique.

Pour tout renseignement contacter :

tennisclubostheim@gmail.com

ou Yves ACKERMANN - Tel : 06 12 54 79 79

Site internet du club : <https://tcostheim.jimdofree.com>



Arts Martiaux d'Ostheim : déjà 15 ans d'existence !

Les Arts Martiaux d'Ostheim ont été créés en septembre 2010 par M. Jacques MARIE, la même année où sa famille s'est installée à Ostheim. Un grand merci à l'ancien maire, M. Roger Fritsch, ainsi qu'au conseil municipal de l'époque, qui nous ont apporté leur soutien et nous ont accordé leur confiance lors de la création du club. Nous remercions également le Maire et le conseil municipal actuels qui poursuivent ce soutien.

Le karaté : un art martial et un art de vivre.

Le message que nous souhaitons transmettre à nos pratiquants : « Être bien dans son corps et bien dans sa tête ».

Nos licenciés viennent de plusieurs communes : Ostheim, Ribeauvillé, Orbey, Soultzmatt, Hunnawirh, Houssen et Bergheim. Cela témoigne de la réputation de notre association, qui allie sérieux et convivialité.

À la suite de notre journée portes ouvertes, qui a rencontré un grand succès, nous avons constaté une forte augmentation du nombre de jeunes recrues, notamment des enfants dès 4 ans. Notre association permet aux plus jeunes de découvrir une activité sportive adaptée, en toute sécurité, avec des cours de baby-karaté.

Nos adhérents, jeunes comme moins jeunes, bénéficient d'un encadrement de qualité. Les cours sont dispensés par des coachs expérimentés :

- M. Jean-Jacques Peterschmitt (Soultzmatt), ceinture noire 2^{ème} Dan, diplômé d'État.
- M. Jean-Jacques Didierjean (Orbey), ceinture noire 1^{er} Dan.
- M. Michel Kunnenmann (Ostheim), ceinture marron.
- M. Jacques Marie (président des Arts Martiaux d'Ostheim), diplômé Animateur National d'arts martiaux (judo/jujitsu), ceinture noire 2^{ème} Dan à l'UFOLEP à Paris.

Les passages de grade ont lieu en mai, et la saison se clôture avec la remise des diplômes et des nouvelles ceintures de couleur début juillet.

Les entraînements se déroulent chaque mardi à partir de 18h à la salle communale d'Ostheim, rue des Écoles. Nous acceptons le Pass-Sport d'un montant de 70 €.

Venez nombreux ! Vive les A.M.O. !

Contact : M. Jacques MARIE – 09 52 70 77 89



Football Club OSTHEIM HOUSSEN

L'histoire du football Club d'Ostheim-Houssen commence en 2013, lorsque le FC OSTHEIM et le SR Houssen décidèrent d'unir leurs forces, afin de mutualiser les infrastructures et de renforcer les différentes équipes séniors et jeunes.

Le comité directeur est composé de 15 membres et est présidé depuis 2014 par Martin Keller (résident à Ostheim). Le vice-président est Philippe Grubor (résident à Houssen).

Au niveau sportif, la saison 2025/2026 s'articule sur 3 axes :

- Seniors : Le FCOH s'est engagé dans une entente avec le SR COLMAR. L'entente séniors est composée de 4 équipes évoluant en District 1, District 4, District 7 et District 8.
- Vétérans : L'entente avec le FC Riquewihr a été reconduite.
- Jeunes : Le FCOH s'est engagé dans une entente avec les clubs de Riquewihr, Guémar et Illhaeusern, en vue de la création d'un groupement de Jeunes pour la saison 2026/2027.

LE FCOH compte à date 150 licenciés. (120 adultes et 30 jeunes)

Pour de plus amples renseignements ou pour rejoindre le club en tant que joueur, dirigeant éducateur ou membre actif, vous pouvez retrouver les coordonnées des différents responsables sur le site de la ligue de football du Grand Est (www.lgef.fff.fr) ou sur le site du District d'Alsace de Football (www.alsace.fff.fr), ou sur nos réseaux sociaux.



Chorale Sainte Cécile : Visite de la chorale de Kleinblittersdorf

Le dimanche 18 mai 2025, la chorale Sainte Cécile d'Ostheim a accueilli la chorale amie de Kleinblittersdorf (Sarre) pour une journée amicale et conviviale.

Les deux chorales ont animé la messe dominicale en l'église Saint Nicolas.

Des chants ont été entonnés en commun et la chorale allemande a chanté la belle messe de Gounod, en latin.

Les relations entre les deux chorales ont débuté en 1971 et de nombreuses rencontres ont permis de tisser de solides liens d'amitié.

La dernière visite de Kleinblittersdorf datait de 2013 et la chorale Sainte Cécile s'était rendue en Sarre en 2016 à l'occasion du 130^{ème} anniversaire de la chorale sarroise.

Ce fut une belle journée conviviale ponctuée de souvenirs et de chants entonnés en commun.

Si vous aimez chanter, n'hésitez pas à nous retrouver les jeudis soir à 20h30 à la salle Marie-Madeleine, à côté de l'église catholique.

Contacts :

Présidente : Chantal LINDECKER 03 89 47 96 89

Cheffe de cœur : Carole KONRADT 06 32 26 46 76



Chorale Grain d'Phonie

Voilà, encore une année passée, une belle année pour notre chorale !

Après les années covid, les élections législatives « surprise », nous avons pu vivre une année chorale complète, avec :

- Un beau concert au printemps avec un répertoire que nous voulons toujours renouvelé, diversifié et qui a trouvé de chaleureux applaudissements du public venu nombreux. L'aboutissement de beaucoup d'implication et de travail.
- Le concert de Noël avec la chorale Sainte Cécile qui est toujours un moment convivial, festif et fort de partage du temps de l'aveut.

Nous participons aux cultes festifs de notre paroisse protestante : rentrée, récoltes, Noël, Pâques, confirmation, etc...

Nous répondons présents aux sollicitations de la commune pour les différentes commémorations du village.

L'année est agrémentée par des sorties, repas, apéros d'anniversaires, soirée off de fin de saison... de très bons moments partagés ! Début septembre, c'est avec tristesse et reconnaissance que nous avons accompagné Fernand Froehlich, membre fondateur et président honoraire, lors de son culte de remise A Dieu. Nous lui sommes reconnaissants pour son dévouement, son engagement, sa disponibilité durant de très nombreuses années qui ont permis de construire, de promouvoir, de faire évoluer et grandir la chorale.

Chanter dans une chorale demande de la concentration, de l'engagement et de l'assiduité, tout en prenant plaisir à apprendre, à écouter et à créer ensemble.

Si vous aussi souhaitez partager ces valeurs, rejoignez-nous les mardis soir de 20h30 à 22h à la chapelle, 2 rue Albert Schweitzer. Nous vous accueillons avec plaisir !

Contacts :

Présidente : Aurélie MEYER 07 86 73 92 11

Cheffe de chœur : Emmanuelle GRAUER 06 62 42 03 46



Musique ALSATIA

Les musiciens de l'Alsatia se retrouvent chaque vendredi soir – hors trêve estivale – de 20h15 à 22h30, dans leur salle de répétition à l'école élémentaire, pour travailler les morceaux qui agrémenteront leur répertoire. L'orchestre a le privilège de bénéficier des compétences non pas d'un, mais de deux chefs ! Style plutôt jazzy pour Sandro De Cecco, alors que Nathalie Bruppacher se complait dans les musiques éclectiques.

Comme les harmonies des villages voisins, l'association souffre de la disparition des vocations. C'est pourquoi, l'arrivée providentielle de plusieurs musiciens de la musique Espérance de Houssen, privée de chef, a été vécue comme une résurrection !

C'est donc revigorée par ce renfort inestimable, que la société de musique Alsatia s'est produite le 15 novembre dans la salle des fêtes d'Ostheim, à l'occasion de son concert annuel.

À cet égard, la narration de la présidente Marie-Eve Berger, relatant les aventures de Benitenor, héros du jour parti dans une « mission harmonique, à la recherche de la note perdue », a tenu le public en haleine, autant que les morceaux magistralement exécutés !

Le programme de fin d'année est toujours chargé pour l'association avec un concert de Noël prévu à l'église Saint-Maurice de Houssen le 6 décembre, les traditionnelles aubades à la messe début décembre puis au culte des enfants mi-décembre, avant de finir l'année par un concert donné dans les rues de Riquewihr le 24 décembre. L'année 2026 commence sur les chapeaux de roues avec un grand concert programmé à la salle des fêtes de Houssen, en association avec la musique Espérance, le 24 janvier. La suite des activités reste à écrire. 😊



Des parents investis pour des enfants épanouis !

L'année 2024/2025 a marqué le début d'un nouveau chapitre pour l'Association des Cigogneaux, avec un bureau fraîchement renouvelé. Cette première année a été placée sous le signe de la transmission et de la continuité, afin de reprendre le flambeau des anciens membres tout en apportant une nouvelle énergie.

Avec 21 actions menées, dont 8 nouveautés, l'année a été particulièrement riche : cafés des parents, ventes gourmandes, fêtes, bourses, actions pédagogiques, sans oublier la marche gourmande, en partenariat avec le périscolaire, et la participation à la commémoration des 80 ans de la Libération d'Ostheim. La bibliothèque de l'école s'anime également grâce aux bénévoles, qui accueillent les enfants et leur transmettent le goût de la lecture. L'engagement de chaque bénévole fait toute la différence au quotidien.

Les Cigogneaux, association de parents d'élèves ouverte à tous, œuvrent pour soutenir l'école, financer du matériel et proposer des activités éducatives et culturelles permettant aux enfants de découvrir, apprendre et s'épanouir au-delà du cadre scolaire.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui participent, soutiennent et font vivre cette belle aventure collective !

Contact : Caroline JABOVISTE 06 33 53 63 72



Fête de la Bretzel à Ostheim #2

Fidèle à son rendez-vous du premier samedi de juin, le comité des fêtes d'Ostheim a organisé cette année sa seconde fête de la Bretzel.

Les Ostheimois, les habitants des environs et même les touristes étaient nombreux au rendez-vous, et ce malgré la pluie qui s'est invitée à nouveau cette année. L'ambiance conviviale de notre fête permet aux petits et aux grands de se retrouver place des Cigognes pour partager de bons moments et pour déguster diverses recettes salées et sucrées de Bretzels. Nous avons vendu plus de 1200 Bretzels avec pas moins de 10 recettes différentes.

L'un des moments phare de la soirée cette année a été la course aux canards.

Près de 1400 canards en plastique ont été lancés aux alentours de 20h30 sur la Fecht, devant près de 1000 spectateurs. À la clé pour l'heureux gagnant dont le canard a passé la ligne d'arrivée en premier, un vélo électrique offert par le comité des fêtes d'Ostheim. Près d'une centaine de joueurs a été récompensée par un lot.

Remerciements

Merci aux bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette fête.

Merci également aux entreprises d'Ostheim et environs pour leurs dons de lots pour la tombola de la course aux canards.

Et enfin, merci à la municipalité pour son soutien au comité des fêtes tout au long de l'année.

À l'année prochaine.

La troisième édition de la fête de la Bretzel aura lieu le samedi 6 juin 2026 et promet d'être savoureuse, conviviale, et pourquoi pas ensoleillée...

Pour plus de renseignements, contactez-nous à : cfo.secretaire@gmail.com



Les Seventie's

En 2025, nous avons participé à plusieurs manifestations de différentes associations du village : la fête de la Bretzel, les Vieilles Calandres et la finale du concours de quilles.

Et bien sûr, nous avons organisé notre traditionnelle soirée du 13 juillet avec un bal champêtre et un magnifique feu d'artifice offert par la commune.

Chaque année, vous êtes de plus en plus nombreux à assister à cette soirée, nous vous en remercions.

Grâce à votre présence, nous pouvons soutenir un organisme ou une association en faisant un don pour le bien-être des enfants, pour la recherche pédiatrique, le divertissement des enfants hospitalisés, financer du matériel à des enfants porteurs de handicaps.

Nous vous donnons rendez-vous en 2026 pour ces mêmes manifestations.

Si vous souhaitez rejoindre l'association des Seventie's, vous êtes les bienvenus.

Contact : David HOUX 06 22 86 42 34





Association Culture et Loisirs d'Ostheim

L'Association Culture et Loisirs d'Ostheim existe depuis 1979. Elle est un véritable pilier de la vie associative ostheimoise. Ses fondateurs ont voulu créer des activités pour dynamiser le village et aujourd'hui nous pérennisons cet esprit au travers de nos différentes sections et de nos manifestations.

Si votre enfant veut s'initier au ping-pong, au chant ou à la boxe, il trouvera son bonheur au sein de notre association. La couture, la boxe, la méditation, le yoga, le cross training, les maquettes, ... sont autant d'activités ouvertes à tous.

Vous pouvez retrouver l'intégralité de nos sections sur notre programme ou notre site internet.

N'hésitez pas à nous rejoindre. **Contact** : Julien TRIPP 06 52 80 56 12



Association des Donneurs de Sang Bénévoles d'Ostheim

Qui sommes-nous ? Petit rappel.

Notre mission de bénévoles est d'être au service des malades et du bien-être des donneurs. Notre but est de créer une chaîne de solidarité, car le don du sang représente un défi quotidien pour sauver des vies. Et dans un contexte de demande grandissante de médicaments dérivés du sang, un nouvel enjeu de taille nous incombe, faire naître ou renforcer l'élan du don de plasma.

Faits marquants de l'année écoulée

Tout d'abord, nos joies et satisfactions : dans un contexte d'incertitude totale sur l'avenir, particulièrement anxiogène qui caractérise notre époque, nous avons eu la satisfaction d'accueillir 46 donneurs à la collecte du 4 septembre, après deux collectes en avril et en juillet décevantes en termes de fréquentation. Cette baisse de fréquentation est générale, mais le recrutement de nouveaux donneurs en sang total et en plasma, ainsi que la large participation des jeunes à nos collectes sont pour nous source d'encouragement.

En remerciement des services rendus à la cause du don du sang, deux membres du comité impliquées de longue date, Catherine et Elisabeth, se sont vu remettre un diplôme du mérite du sang : une fierté pour nous tous et une reconnaissance méritée ! Reconnaissance aussi pour les talents de notre chef



cuisinier, Renaud, qui sait nous régaler et nous surprendre, un véritable artiste !

Mais il faut bien évoquer aussi les nouveaux défis et enjeux de taille : l'année 2025 marque en effet le début de la concrétisation du plan « ambition plasma », plan visant à augmenter massivement la collecte de plasma. Moins connu que le don de sang, le don de plasma est pourtant essentiel.

Le prélèvement de plasma sanguin a deux finalités, la transfusion directe, et la production de médicaments qui permettent de soigner des patients souffrant de troubles de la coagulation, des patients atteints de déficits immunitaires et de maladies auto-immunes. Dans le cas de patients atteints de maladies chroniques, les besoins peuvent être nécessaires toutes les 5 semaines, voire toutes les deux ou trois semaines.

Or la France est dépendante du plasma étranger et 65% des médicaments dérivés du plasma sont issus de prélèvements effectués aux États-Unis, où les donneurs sont rémunérés et souvent issus d'une population marginalisée en situation de précarité.

Donner son plasma, c'est répondre à des besoins de plus en plus importants, et préserver le modèle éthique français du don qui répond aux valeurs de bénévolat, volontariat, d'anonymat et de non-profit.

À vous tous qui êtes susceptibles de nous rejoindre pour les prochaines collectes (voir agenda en avant-dernière page), sachez que vous avez le pouvoir de soigner, et si votre motivation est freinée par l'anxiété, la peur de l'aiguille, sachez que vous serez accueillis dans un espace chaleureux, confortable, par une équipe bienveillante et attentionnée !

Et à vous tous qui avez répondu à notre appel au courant de cette année, merci d'être venus !

Contact : Anne GRAUER 03 89 47 80 38

9 418€ collectés en 2025 à Ostheim pour la Ligue contre le cancer : un grand MERCI à tous !



La Ligue contre le cancer est un acteur indépendant de la lutte contre le cancer, maladie qui touche plus de 380 000 personnes chaque jour en France. Parce que le cancer touche un homme sur deux et une femme sur trois et qu'il reste la première cause de mortalité en France, il impacte forcément vos connaissances, vos proches : tous – personnellement ou indirectement – sont concernés.

Créée en 1918, la Ligue contre le cancer est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique reposant sur la générosité du public et sur l'engagement de ses bénévoles et salariés pour répondre aux besoins des personnes concernées par le cancer. Cette association, composée de 103 Comités départementaux présents sur tout le

territoire national, est apolitique et indépendante financièrement.

Les Comités de la Ligue, dont celui du Haut-Rhin, s'investissent au quotidien dans des actions de :

- prévention, promotion des dépistages,
- accompagnement des personnes malades et de leurs proches pendant et après les traitements,
- collecte de fonds et soutien à la recherche en cancérologie pour faire reculer la maladie,
- mobilisation de la société face au cancer.

Depuis 1996, Ostheim fait partie des communes partenaires de la Ligue du Haut-Rhin. Chaque année, une équipe de bénévoles mène la campagne de collecte de dons en porte-à-porte de début avril à fin juin. Les bénévoles sont porteurs d'une sacoche identifiable à la Ligue contre le cancer et d'une accréditation délivrée par l'association.

Si vous-même êtes sensibles à cette cause, n'hésitez pas à rejoindre l'équipe des quêteurs bénévoles en vous déclarant à la mairie.



AAPPMA

À partir de 2026, l'AAPPMA d'Ostheim deviendra une association privée sous le nom d'Amicale des Deux Étangs d'Ostheim.

Retrouvez-nous lors des différentes manifestations que nous vous proposerons en 2026 :

- session de pêche tous les dimanches matin, de 8h à 11h30 à partir de début mars,
- des journées « grosses truites » avec repas sur place,
- le tournoi inter-groupe au mois de mai,
- des après-midis de formation pour les jeunes pêcheurs les mercredis, de mai à août.

Pour tout renseignement concernant les nouvelles adhésions, les cartes de pêche ou toute autre information, veuillez contacter :
M. Jean-Michel SCHUELLER au 06.19.90.71.01.





Centre d'Intervention et de Secours d'Ostheim

550 interventions en 2024 : une année intense pour le CIS d'Ostheim

En 2024, le Centre d'Incendie et de Secours (CIS) d'Ostheim a réalisé 550 interventions, témoignant de notre engagement constant au service de la population. Présents 24 heures sur 24, les sapeurs-pompiers ont veillé sur les habitants d'Ostheim ainsi que sur ceux des cinq communes rattachées, intervenant régulièrement au-delà de ce périmètre.

Feux, accidents, secours à personnes et autres sinistres ont rythmé notre quotidien. Certaines missions ont été longues et éprouvantes, parfois dramatiques, mais toujours accomplies avec professionnalisme et dévouement.

Au-delà des interventions, les pompiers ont participé activement à des formations, exercices, recyclages, cérémonies, compétitions sportives (dont une séance hebdomadaire chaque vendredi soir), démonstrations et événements festifs de la vie locale.

Une nouvelle caserne, attendue depuis longtemps, est actuellement en phase d'étude des plans pour 2026 et sa réalisation suivra.

Avec un effectif de 40 sapeurs-pompiers, le CIS dispose d'une équipe solide, mais parfois insuffisante face aux nombreuses sollicitations. C'est pourquoi un appel est lancé à toute personne motivée et disponible, résidant ou travaillant dans la commune, pour rejoindre les rangs et contribuer aux missions de secours.

Contact : Pascal SCHULTZ 06 86 87 15 11



Paroisse Protestante d'Ostheim



La paroisse protestante d'Ostheim – Illhausern vous accueille, petits et grands, pour s'interroger sur soi, découvrir la foi et expérimenter la fraternité :

- pour les « 0 à 16 ans », avec les cultes pour Tous-Petits, Église Junior et le catéchisme
- pour toutes et tous, avec des temps de concerts et de célébrations tous les 1^{er} et 3^{ème} dimanche de chaque mois ainsi que lors des grandes fêtes religieuses, telles que Noël et Pâques.

Chaque année la paroisse organise un Marché de l'Avent dans le village, ainsi qu'une soirée « Tartes flambées » en été.

Pour exemple, un spectacle poétique et enfantin s'est tenu le samedi 4 octobre 2025 dans la salle communale : **« Super-Gugusse contre le Collectionneur »** :

Ce spectacle a réjoui les cœurs d'une cinquantaine de personnes : dans un décor chaleureux, des marionnettes hautes en couleur ont raconté leur histoire – en poésie et en chansons – pour inviter chaque spectateur à prendre confiance en soi afin de devenir un héros du quotidien. Une initiative portée par le pasteur Severin Schneider et son équipe.

Lien vers le spectacle : Article spectacle « Super Gugusse » le 4 octobre dernier, dans le cadre de l'animation Église Junior :



Adresses utiles & Infos pratiques

MAIRIE

Rue des Écoles
Tél. 03 89 47 91 46
E-mail : mairie.ostheim@gmail.com

Horaires d'ouverture :

Tous les matins du lundi au vendredi de 8h à 12h
Le mercredi après-midi de 13h30 à 17h30, les autres après-midis sur RDV
Juillet et août : fermée les après-midis

RELAIS POSTE

Au Comptoir Gourmand – 1 rue Albert Schweitzer

ÉCOLE

Rue des Écoles - 68150 OSTHEIM
Tél. 03 89 47 84 11

SERVICE DE DISTRIBUTION DE L'EAU

Assuré par la Ville. Renseignements en mairie.

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Toutes les semaines le mercredi matin.

Inscriptions et renseignements :

Communauté de Communes du
Pays de Ribeauvillé (CCPR)
1 rue Pierre Coubertin
68150 RIBEAUVILLÉ
Tél. 03 89 73 27 10



CONTENEURS DE TRI

Conteneurs à disposition près de la Salle des Fêtes (rue de Mittelwihr) et près des ateliers municipaux (rue de la Gaensmatt).

Horaires d'ouverture des déchetteries :

Ribeauvillé :

lundi au vendredi : 13h – 17h30
samedi : 8h – 12h / 13h – 17h30

Riquewihr :

lundi au vendredi : 8h – 12h
samedi : 8h – 12h / 13h – 17h30

SERVICE SOCIAL - Assurance Maladie

3646, dites « service social »
Permanence deux lundis par mois en mairie

TRÉSORERIE

Service de Gestion Comptable
11 rue Saint-Jacques
68240 KAYSERSBERG VIGNOBLE
Les lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h30
Tél. 03 89 78 24 32



CENTRE DES IMPÔTS

Cité administrative – 3 rue Fleischhauer - 68000 COLMAR
Tél. 03 89 24 80 79

SPA

Route de Scherwiller - 67600 EBERSHEIM
Tél. 03 88 57 64 68



ASSISTANCE SOCIALE

17 rue de l'Abattoir - 68150 RIBEAUVILLÉ
Tél. 03 89 73 61 65

ESPACE SOLIDARITÉ ALSACE – Équipe Seniors

17 rue de l'Abattoir - 68150 RIBEAUVILLÉ
Tél. 03 89 78 27 61

GRDF ET ENEDIS SERVICE

Dépannage Électricité : 09 726 750 68
Dépannage Gaz : 0800 473 333

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanence à la mairie de Ribeauvillé
Prendre RDV au 03 89 73 20 00

NUMÉROS D'URGENCE

Pompiers : 18
Police : 17
Samu : 15
Samu social : 115
Enfance maltraitée : 119
Violences faites aux femmes : 3919
Appel d'urgence pour sourds : 114
Urgence Europe : 112

LES DÉFIBRILLATEURS D'OSTHEIM

Mur externe de la caserne des pompiers
Salle des fêtes - Rue de Mittelwihr
Club House FCOH- Rte de Colmar



Vivre ensemble ou comment ne pas se faire des ennemis entre voisins et concitoyens !

Quelques petits gestes synonymes de respect, de tolérance, de courtoisie, et la vie dans notre commune n'en sera que plus agréable ...

Halte au bruit !!

Qui n'a jamais rêvé de rester éveillé à cause du bruit incessant de pétrolettes ? Ou d'être réveillé par un joueur de trompette matinal ? Personne !!! Merci de respecter la tranquillité et le repos des uns et des autres. S'il vous plaît : les bruits de chantier, de bricolage ou de jardinage c'est du lundi au vendredi de 8h à 12h puis de 13h à 19h30. Le samedi c'est de 9h à 12h et de 13h à 19h. Petite tolérance supplémentaire pour les professionnels qui peuvent travailler du lundi au samedi de 7h à 20h.

Mais pour tous, les dimanches et jours fériés c'est calme.



Les feux

Une belle flambée c'est sympa dans la cheminée pour les longues soirées d'hiver. Mais en été, pas besoin. Alors vos déchets de taille ou autres déchets verts, c'est compostage ou déchetterie. Sinon gare à l'amende : c'est interdit par arrêté préfectoral !!

La taille des haies : l'art de la diplomatie végétale

Si votre arbre déborde sur le domaine public, vous devez les élaguer pour ne pas gêner la circulation des véhicules et des piétons. Et bien sûr pour la sécurité de tous, ils ne doivent pas occulter les panneaux de signalisation.

Entre voisins, la haie, ce mur vert qui sépare deux jardins, peut vite devenir un sujet de tension. Trop haute, elle cache le soleil. Trop basse, elle ne cache rien. Alors, comment faire ? La réponse est dans le Code civil : une hauteur maximale de 2 mètres en limite de propriété (sauf si le PLU dit autre chose). Et surtout, un petit coup de taille-haie de temps en temps, ça évite les conflits... et les regards désapprobateurs lors des barbecues. Et pour éviter des visites à la mairie, quelques petits rappels : vous pouvez couper les racines de l'arbre de votre voisin si celles-ci empiètent chez vous. Par contre, vous n'avez pas le droit de couper vous-même les branches de son arbre (à moins d'un accord à l'amiable entre gentlemen). Même si les pêches de votre voisin vous semblent délicieuses, vous n'avez pas le droit de les cueillir même si les branches débordent sur votre propriété ; par contre si les pêches tombent par terre, elles sont à vous !



Trottoirs : à chacun son balai

Un trottoir propre, c'est comme un sourire : ça donne envie de continuer. Pourtant, entre les feuilles mortes, les mégots, les adventices, la neige et autres déchets en tout genre, nos pieds ont parfois du mal à trouver leur chemin. Un petit coup de balai devant chez soi, un sac pour les déchets, et voilà : le quartier respire, et les voisins aussi.

Les fossés

Les fossés, ces héros méconnus qui évitent les inondations, sont parfois traités comme des poubelles ou tout simplement ignorés. Pourtant, un fossé encombré, c'est un peu comme un parapluie troué : ça ne sert à rien quand la pluie arrive ! Les inondations font aujourd'hui trop de sinistrés dans notre pays. Alors si vous avez des parcelles sur lesquelles se trouvent des fossés et ruisseaux, s'il vous plaît, entretenez-les. Un petit geste qui peut faire toute la différence. Et en plus si vous partagez le fossé avec votre voisin, ça peut être une bonne occasion de tailler la bavette.

Le stationnement : la chasse aux places est ouverte

Trouver une place de parking, c'est un peu comme gagner au Loto : ça demande de la chance et de la patience. Mais certains conducteurs semblent croire que la rue est leur parking privé. Double-file, sur les trottoirs, devant les garages... Bref, tout ce qu'il ne faut pas faire. Un rappel : les places, c'est comme les bonbons, il faut savoir les partager. Et si vous bloquez un garage ou si vous stationnez sur les trottoirs, attendez-vous à une petite note (pas toujours gentille) sous votre essuie-glace.



Dépôts, abandons sur la voie publique de déchets ou objets divers

Un vieux canapé, un réfrigérateur, des cartons, des bouteilles vides... Certains trottoirs ressemblent parfois à des brocantes improvisées ou à des décharges à ciel ouvert !! Pourtant, abandonner ses encombrants sur la voie publique, c'est illégal (amende communale de 250 €), et surtout, c'est très peu esthétique, voire dangereux !

Pour tout ce que vous ne voulez plus, la déchetterie est là pour ça. Ou peut-être mieux, des associations comme Espoir ou Emmaüs si ça peut encore servir ! Et si vous avez un doute sur ce qui peut être jeté ou non, un coup de fil à la Com Com ou un petit tour sur les sites internet vous donnera toutes les réponses.



Animaux errants

On est toujours affecté quand on voit un animal sans collier surtout s'il s'agit d'un petit. Cependant les nourrir dans la rue est une fausse bonne idée. Comme tout être vivant, ces animaux ont besoin d'un foyer aimant. Alors si vous rencontrez un animal errant, prenez contact avec la SPA d'Ebersheim avec qui la commune a signé une convention. Elle saura agir au mieux pour trouver une bonne maison à ces orphelins.

Les animaux de compagnie

Votre animal de compagnie, c'est un plaisir, une joie de vivre pour vous, mais peut-être pas pour votre voisin. Alors essayons de faire en sorte que cet animal ne devienne source de conflit.

Evitez les aboiements intempestifs de votre chien de jour comme de nuit.

Tenez vos chiens en laisse dans les lieux publics. Je ne doute pas que votre chien soit le plus gentil du monde, mais certaines personnes dont des enfants ont peur des chiens. Et se retrouver nez à nez avec un chien en liberté peut vous traumatiser. La crainte de tomber nez à nez avec un chien peut vous empêcher de vous promener dans notre belle commune. Alors s'il vous plaît, accompagnez votre chien ; ne le laissez pas vagabonder à sa guise dans le village. Et en plus de la laisse, n'oubliez pas que les chiens d'attaque, de garde et de défense (catégorie 1 et 2) doivent aussi être muselés et faire l'objet d'une déclaration en mairie.

Et pour finir ce paragraphe sur les animaux de compagnie, les fameuses déjections qui ont le pouvoir incroyable de déclencher des guerres de quartier. Personne n'aime jouer à saute-crotte en rentrant du travail ou pousser une poussette en slalomant entre les surprises. Nos enfants ont mieux à faire en rentrant au péri que de jouer sur un tapis recouvert d'excréments. Alors, propriétaire de chien, ramassez les déjections de votre animal. Un petit geste pour vous, mais un grand pas vers le mieux vivre ensemble.

Un petit mot aussi pour les propriétaires de chats. Même si c'est plus difficile de gérer ces animaux, découvrir des crottes dans son jardin ou dans le parc des tilleuls, ce n'est pas très agréable.

Vous n'aimeriez pas qu'un humain fasse ses déjections sur le trottoir devant chez vous ! C'est la même chose pour vos animaux de compagnie.

Conclusion

Vivre ensemble, c'est un peu comme une colocation géante : ça demande des efforts, de la tolérance, et parfois, un peu d'humour. Alors, avant de laisser votre chien transformer le trottoir en toilette publique, avant de lancer votre playlist à fond, ou de garer votre voiture n'importe où, pensez à vos voisins. Un petit bonjour, un sourire, et surtout, un peu de bon sens, ça change tout.



Modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document fondamental pour l'aménagement du territoire d'une commune. Il définit les règles d'utilisation des sols afin d'assurer un développement harmonieux et durable du village. Le règlement du PLU régit la construction, la transformation, l'agrandissement ou la destruction des bâtiments.

Le PLU de notre commune a été approuvé en 2020, après des années de travail, de concertations et d'analyses techniques. Une première modification a été réalisée en 2021, afin d'adapter certaines règles aux réalités de la commune.

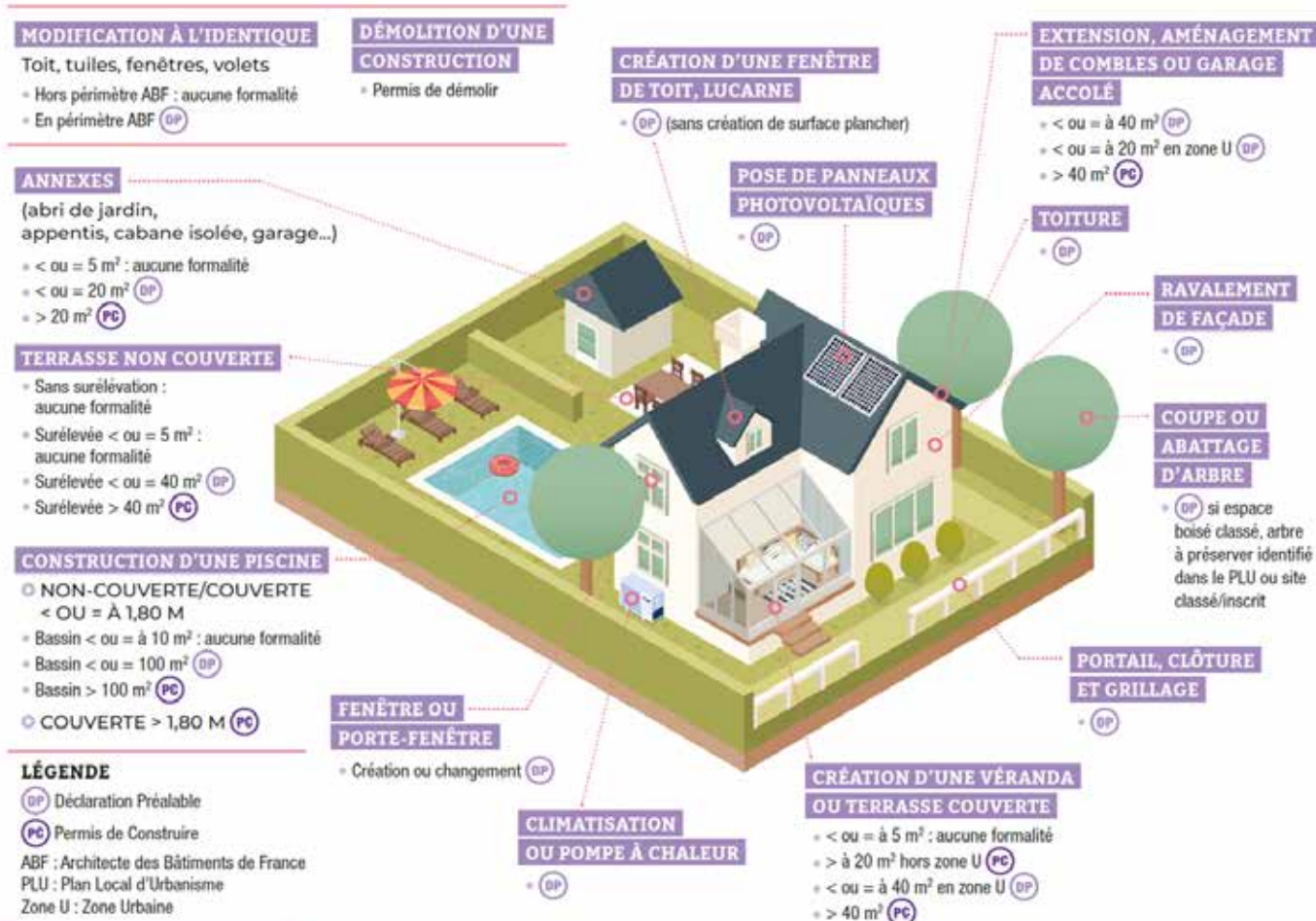
Cette année, une nouvelle procédure de modification simplifiée a été engagée. Celle-ci concerne principalement des modifications mineures du règlement écrit, afin de simplifier certaines règles qui étaient parfois jugées trop complexes, trop détaillées, et sources d'interprétations diverses. L'objectif

est de rendre ces règles plus claires et plus compréhensibles pour tous, tout en maintenant l'équilibre entre le développement urbain et la préservation de notre environnement.

Cette modification sera validée début 2026. Après son approbation, l'intégralité du PLU modifié sera consultable à la mairie ou sur le site internet de la commune.

Règles d'urbanisme

Vous souhaitez construire un bâtiment de plus de 20 m² ou faire des travaux importants sur une construction existante. Suivant la situation de votre projet, vous devez obtenir une autorisation d'urbanisme auprès de la mairie en déposant un permis de construire (PC). Les travaux et constructions de plus faible importance sont soumis à déclaration préalable de travaux (DP).



Quand vous avez terminé vos travaux, vous devez envoyer à la mairie une **déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT)**, par mail ou courrier RAR ou en main propre.

L'arrêté d'autorisation de construire vous informe du montant des contributions éventuelles que vous devez payer. Elles peuvent être les suivantes :

➤ **Taxe d'aménagement**, elle sera due dès lors qu'il s'agit :

- Travaux de construction, de reconstruction, d'agrandissement d'un bâtiment
- Aménagement ou installation (par exemple : un parking extérieur, une piscine, un carport, un abri de jardin)
- Changement de la destination d'un local exonéré en un local soumis à la taxe (par exemple, transformer un local agricole en un logement).

➤ **Taxe d'archéologie préventive**, elle est due si les trois conditions sont réunies :

- Les travaux constituent une opération de construction, de reconstruction, d'agrandissement ou d'aménagement de bâtiment
- Les travaux sont soumis à un régime de déclaration ou d'autorisation préalable (ex : permis de construire ou permis d'aménager)
- Les travaux ont un impact sur le sous-sol, quelle que soit la profondeur.

Vous déclarez les éléments nécessaires au calcul de la taxe d'aménagement, dans un délai de 90 jours après **l'achèvement de vos travaux** au sens fiscal, à partir de votre espace sécurisé sur le site des impôts dans la rubrique «gérer mes biens immobiliers». Lorsque le montant de la taxe est inférieur à **1 500 €**, vous recevez une demande de paiement unique à partir de 90 jours de la date de fin des travaux. S'il dépasse **1 500 €**, il est divisé en 2 parts égales. Vous recevez les titres de perception dans les délais suivants : à partir de 90 jours de la date d'achèvement de vos travaux et 6 mois après la 1^{ère} demande.

Il vous faudra également effectuer dans la même rubrique votre déclaration foncière pour permettre à l'administration fiscale d'établir votre taxe foncière et ainsi bénéficier d'une exonération partielle pendant les deux premières années (la taxe sur les ordures ménagères n'est jamais exonérée)

Pour pouvoir estimer le montant prévisionnel des taxes d'urbanisme, il existe un simulateur en ligne : <https://www.impots.gouv.fr/simulateur-des-taxes-urbanisme>

Pour estimer le futur montant de votre taxe foncière il faut vous renseigner auprès du Service départemental des impôts fonciers via votre messagerie sécurisée dans votre espace sur [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr).

À noter

Le raccordement à l'égout de constructions nouvelles ou existantes génère le paiement de la participation pour le financement de l'assainissement collectif (Pfac ou Pac).

Attention aux conséquences en l'absence de déclaration à la mairie et aux impôts ...

L'exécution de travaux sans autorisation ou de travaux non conformes à l'autorisation délivrée constitue un **DELIT** et est passible de **poursuites pénales**

- Amende pouvant aller jusqu'à 6 000 € par m² de surface construite, démolie ou rendue inutilisable. Pour les personnes morales ces montants sont multipliés par 5 !
- Obligation de mise en conformité ou de démolition des travaux irréguliers avec possiblement, une astreinte de 500 € par jour de retard dans l'exécution de la décision de justice

et de **sanctions administratives**

- Astreinte administrative jusqu'à la régularisation pouvant aller jusqu'à 500 €/jour, plafonnée à 25 000 €
- Consignation auprès du Trésor Public d'une somme équivalente au coût des travaux de régularisation ou de démolition.

Et ce n'est pas tout ! **Des conséquences fiscales** sont également à attendre. L'administration fiscale peut ainsi réclamer toutes les taxes dues pour les surfaces et travaux non déclarés (taxes foncières, d'habitation, d'aménagement, etc...)

Application mobile Intramuros



Savez-vous qu'à Ostheim vous pouvez avoir accès gratuitement à une application mobile (android ou apple) qui vous indique tout ce qui se passe dans votre commune, mais aussi dans les 15 autres communes de la Communauté de communes de Ribeauvillé ainsi qu'un accès « À nous 16 » le journal de la Com Com ?

Vous y trouverez les commerçants d'Ostheim et des environs, toutes les professions médicales et paramédicales, ainsi que les très nombreuses associations, triées par thème, qui proposent régulièrement des activités. Enfin il y a un onglet « Découvrir » si vous cherchez des idées de sorties via des châteaux, des musées, mais aussi les aires de jeux les plus proches ! Pour installer l'application, rien de plus simple : flashez le QR code joint.

Ou sur votre smartphone tapez Intramuros et Installer, ensuite appuyez sur la loupe et choisissez votre commune.

A très bientôt sur Intramuros !

Site web de la commune

Le site web de la commune doit être prochainement revisité. C'est pourquoi lorsque vous tapez dans votre moteur de recherches préféré, vous n'avez plus en visuel le logo et il est mentionné site non sécurisé.

Mais en attendant le relooking vous pouvez toujours y trouver les comptes-rendus des conseils municipaux ainsi que les membres du CM, les différents journaux de la commune ainsi que toutes les informations importantes concernant la commune, budget, état civil, PLU, délibérations ...

Vous y trouverez aussi les numéros utiles, pompiers, SAMU, médecins, com com, espace santé, halte-garderie, gendarmerie, impôts, transports scolaires ...

Enfin, vous y trouverez les associations et dans la rubrique Culture/patrimoine un peu d'histoire sur notre commune.

S'il manque une information ou si une rubrique n'est plus à jour, c'est simple, il suffit d'un mail à la mairie : mairie.ostheim@gmail.com

À bientôt sur le site d'Ostheim !





Ah l'été ! Les barbecues, les soirées au clair de lune, les fenêtres ouvertes pour faire entrer la fraîcheur de la nuit ! et par la même occasion ... les moustiques. Ces suceurs de sang, au bruit caractéristique, sont très doués pour nous gâcher la vie. Après s'être repus sur notre corps, ils nous laissent en souvenir un superbe bouton bien rouge, disgracieux et surtout très urticant. Ça, c'est pour les moustiques bien de chez nous. Et comme si ça ne suffisait pas, de nouveaux vampires sont venus envahir nos territoires. Ils sont petits et tigrés, les fameux moustiques tigre. Et contrairement aux autochtones, ils sont silencieux et attaquent de jour. Non seulement ils nous piquent, mais ceux-là

sont aussi capables de nous transmettre des maladies comme la dengue ou le chikungunya.

Si vous voulez en savoir plus sur cette sale bête, n'hésitez pas à aller sur le site <https://moustiquetigre.alsace>. Et si vous en repérez un, signalez-le sur https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/ ; il en va de la sécurité sanitaire de nos concitoyens.

Face à cette menace, nous pouvons, nous devons réagir. Détruire tous les moustiques n'est pas une solution ; ils font partie de la biodiversité et sont essentiels à la chaîne alimentaire de nombreuses espèces animales. Mais nous pouvons agir sur leur prolifération en essayant de cibler les fameux moustiques tigre en particulier. Le plus simple est de limiter le nombre d'adultes en agissant sur les larves de moustiques. Pour cela, rien de plus facile car elles se développent dans l'eau stagnante.

Donc pour agir avant qu'il ne soit trop tard, faites la chasse à l'eau stagnante dans votre maison, sur votre balcon. Videz tout ce qui se remplit d'eau après une pluie, les coupelles de pots de fleurs, les seaux, les pots, les jouets... (<https://www.brigade-verte.fr/pages/demoustication>) Si vous avez un bassin, n'hésitez pas à y inviter des poissons mangeurs de moustiques ou encore des grenouilles.

Nous avons toujours vécu avec des moustiques ; ce n'est pas grave, Mais l'apparition dans notre région du fameux moustique tigre, vecteur de virus dangereux pour la santé, doit nous pousser à remettre en question nos habitudes pour éviter que nos hôpitaux se remplissent de nouveaux malades.

UN PROJET DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ?
& D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

Aides locales
Conseils gratuits

Votre Conseiller France Renov'
03 69 99 55 69
un service public, indépendant & GRATUIT

arslo-colmar.fr

France Renov

Vous souhaitez effectuer des travaux et vous voulez connaître les aides possibles ?

Avant toute chose, faites un tour sur le site France Renov : <https://france-renov.gouv.fr/>

Le site vous propose un cheminement via des questions pour établir votre besoin, maison appartement ou copropriété, rénovation énergétique ou adaptation à un handicap ...

Une fois votre projet défini rien de tel que d'échanger avec un spécialiste et depuis septembre un référent a été nommé pour notre région. Il s'agit de Benoît Guillemain, conseiller au sein de l'Espace Conseil France Renov' de l'agglomération de Colmar.

Sa mission : Assurer des conseils neutre et gratuit, et vous guider (propriétaires occupants et bailleurs, copropriétaires) dans vos projets de rénovation énergétique (aides financières, conseils techniques et solutions personnalisées).

Pour votre information et afin d'assurer un service au plus près, il assure une permanence gratuite en mairie de Ribeauvillé tous les 2èmes jeudis du mois depuis la rentrée. Sur rendez-vous uniquement (03 89 73 20 00).

Il est également possible de le rencontrer dans les locaux de Colmar Agglomération

au 32 cours Sainte-Anne à Colmar. Sur rendez-vous uniquement, tous les lundis, mercredis et vendredis de 09 à 12h (03 69 99 55 69)

Surtout faites bien attention aux sollicitations d'entreprises qui parfois n'ont dans leur viseur que de vous arnaquer ! Avant de dire oui, sollicitez un 2^{ème} avis ...



Marché hebdomadaire : Place des Cigognes

Le marché hebdomadaire a lieu tous les mardis matin de 7 h jusqu'à 13 h, sur une partie délimitée de la Place des Cigognes.

La place doit être libre de toutes voitures stationnées dans la zone dédiée à partir de 5 h.

Le marchand de fruits et légumes a été rejoint par un nouveau boucher, un fromager et un vendeur de spécialités asiatiques.

Un stand de vente d'habits sera présent une fois par mois, le 2ème mardi du mois.

Un producteur de fleurs de saison et de plants de légumes sera présent ponctuellement selon les saisons (Pâques, été, Toussaint). Le marché hebdomadaire s'étoffe petit à petit et crée une belle animation au centre du village le mardi matin.

Nouvelles du relais POSTE à Ostheim

Le relais poste basé dans les locaux du magasin « Au Comptoir Gourmand », situé 1 rue Albert Schweitzer à Ostheim est à nouveau opérationnel.

Les divers services proposés sont : l'affranchissement du courrier (lettres simples et recommandées), dépôt et retrait de courriers (retrait de lettres recommandées), envoi et réception de colis, vente de timbres et d'étiquettes colis.

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 7 h à 16 h et le samedi de 8 h à 13 h.



LA POSTE

Inscription sur les listes électorales

Les prochaines élections municipales se tiendront les 15 et 22 mars 2026.

Pour pouvoir voter, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales de la commune.

Modalités d'inscription

L'inscription peut s'effectuer :

- En ligne, sur le site officiel www.service-public.fr, à l'aide d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés ;
- En mairie, en se présentant à l'accueil avec une pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile de moins de trois mois ;
- Par courrier ou mail, en adressant ces mêmes documents à la mairie.

Cas particuliers

Les jeunes ayant procédé à leur recensement citoyen à 16 ans sont inscrits d'office à leur majorité. Toutefois, il est recommandé de vérifier l'inscription auprès de la mairie.



Date limite d'inscription

- En ligne sur service-public.fr : jusqu'au mercredi 4 février 2026 inclus,
 - En mairie ou par courrier/mail : jusqu'au vendredi 6 février 2026 inclus.
- Passé ces délais, il ne sera plus possible de prendre part au vote pour les élections municipales.

N'attendez pas le dernier moment !

Joies et peines

Fin 2024 et 2025

Naissances

HERZI Léonard	11.12.2024
WAGNER ZAEPFFEL Nino Philippe Roland	16.12.2024
BIRCKEL Timéo	30.12.2024
GREINER Joséphine Flore	03.02.2025
DEMIRTAS Ediz	19.02.2025
SCHEIDECKER Martin	28.03.2025
KAUFFMANN Louis Mathieu Pierre	14.05.2025
FISCHER Mattéo	20.05.2025
KEMPF Kiara	30.06.2025
CHARTIER Théa Josiane	01.07.2025
HAINIGUE BANALES Victoria Madeleine	20.07.2025
RISCH Héloïse	10.08.2025
FROELICH Alice Linette	19.08.2025
URFFER Noémie	25.08.2025
DICK Maloé	18.10.2025



Mariages

FOURNEL Aymeric Robert Philippe et HOCHSCHEID Ludivine Harmonie Céleste	19.12.2024
CLOR Charles Georges et COCCORULLO Chimène Jeanne	10.05.2025
LUHMANN Thomas Luis et GROSS Amandine Raphaëlle	10.05.2025
JÉRÔME Jean-Louis et ROTH Laurence Madeleine Mathilde	07.06.2025
MANNY Mathias Alfred Victor et BRECKLE Lauriane	14.06.2025
GRAUER Timothée Valentin et CASPAR Manon Sabine	19.07.2025
DELAHAYE Nicolas Jean-Pierre Michel et RENE-CORAIL Jessie Natacha	30.08.2025
BOSCHAT Jeremie Jacques Gilbert et GRIMM Anita	19.09.2025
CERATI Patrick Marcel Jean et BAUER Véronique Hermine	04.10.2025
GRUBER Laurent Patrice et SALCH Emilie Julie	04.10.2025
DOS REIS Steve et LITHARD Marie Huguette Alice	11.10.2025
KÖSE Ozan Pehlül et KOÇ Selin	13.12.2025

**Notre commune n'a plus célébré autant de mariages depuis bien longtemps !
Une belle preuve qu'il fait bon vivre et s'aimer dans notre commune !**



Même notre cigogne qui l'an dernier cherchait une relation sur les réseaux sociaux au sommet du château d'eau a trouvé l'âme sœur !

Pacs

VANIER Johanna et HENNEQUI Quentin	23.09.2025
BAJIC Monika et HERZI Sofiane	04.11.2025
IMMELE Arnaud et CHAUSSEREAU Stéphanie	16.12.2025
ZAEPFFEL Sébastien et WAGNER Fanny	16.12.2025



Noces d'Or

UMBDENSTOCK Jean-Georges et Pierrette	25.04.1975
---------------------------------------	------------

Décès

FROELICH Madeleine Caroline née ERMEL	29.01.2025
SIWAK Anna née STELMASZEK	09.03.2025
CIAVARELLA Marie Geneviève née NEFF	10.04.2025
KIENLEN René Joseph	20.05.2025
BURGEL Gérard Albert	13.07.2025
VOLKMANN Mathilde Fanny née UTZMANN	29.07.2025
KELLER François Xavier	02.09.2025
FROELICH Fernand Charles	07.09.2025
SCHAERLINGER Alice Emilie née SPIEGEL	11.09.2025
DOTZLER Auguste	14.11.2025
MARSCHALL Yvette Anne Née SPECHT	19.11.2025



Syndicat Mixte de la Fecht Aval et Weiss

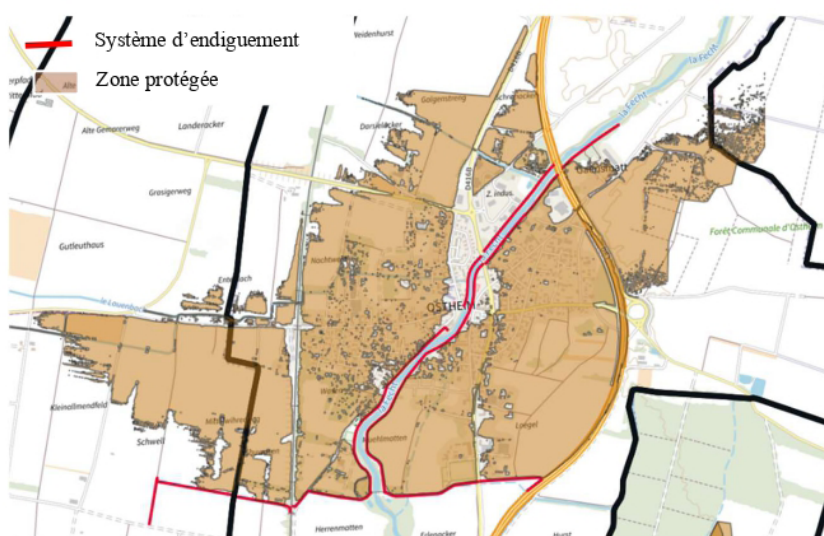
Protection contre les inondations.

Notre commune est exposée au risque inondation de la Fecht et bénéficie, en partie, de la protection apportée par les digues. La réglementation a évolué : on parle désormais de système d'endiguement, c'est-à-dire un ensemble d'ouvrages de protection (digues, murs, routes en remblais...). Pour chaque système, il est obligatoire de définir la zone protégée ainsi que le niveau de protection, autrement dit jusqu'à quel niveau de crue ces ouvrages sont efficaces.

Le Syndicat Mixte de la Fecht Aval et Weiss est compétent pour la gestion des inondations.

Il assure l'entretien des ouvrages en collaboration avec RIVIÈRES de Haute-Alsace.

Sur notre secteur, les dernières études réalisées dans le cadre du classement réglementaire, ont permis de délimiter la zone protégée comme illustre la carte ci-contre.



LA DIGUE



1 Crête de digue supportant généralement une piste. 2 Talus de digue : talus aval côté ZP, talus amont côté eau. 3 Berge. 4 Pied de digue. 5 Protection anciennes : perré, lauzes...



Ces ouvrages jouent un rôle de protection contre les inondations, mais leur bon fonctionnement repose aussi sur une gestion rigoureuse. Or leur fonction est parfois mal connue : certaines digues sont aménagées ou utilisées par les riverains (plantations, escaliers, dépôts divers...), ce qui peut altérer leur efficacité et compliquer leur entretien. Il est donc essentiel de préserver collectivement l'état de ces digues.

En cas d'inondation, la commune a la charge de la surveillance des digues. Si vous souhaitez contribuer à cette mission, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Enfin, certaines digues sont situées sur des terrains privés. Si vous êtes concerné, merci de prendre contact avec RIVIÈRES de Haute-Alsace au 03 68 07 02 80 pour régulariser la situation et éviter tout litige.



Lancement de l'opération BIMBY BUNTI des communautés de communes du Pays de Ribeauvillé et de la Vallée de Kaysersberg, avec le SCoT Montagne Vignoble et Ried

Des urbanistes pour accompagner les habitants dans leurs projets de création et de reconfiguration de logements.

Les communautés de communes du Pays de Ribeauvillé et de la Vallée de Kaysersberg, avec le SCoT Montagne Vignoble & Ried, se sont engagés, au mois de juillet 2025 et pour une durée de 5 ans, dans une opération d'urbanisme collaboratif inédite, menée en partenariat avec Villes Vivantes.

Baptisée « BIMBY BUNTI », cette opération a pour objectif d'accompagner les propriétaires et futurs propriétaires dans leurs projets immobiliers. L'objectif ? Construire des logements neufs (BIMBY) ou rénover et transformer des biens existants (BUNTI) pour proposer une offre de logements abordables, bien situés, sans étalement urbain, tout en valorisant le patrimoine bâti des cœurs de bourgs et en embellissant le cadre de vie de tous. L'animation de ce dispositif innovant a été confié à Villes Vivantes, une société d'urbanisme spécialisée dans la densification douce des villes et villages de France.

Quels types de projets peuvent être envisagés ?

- Créer des logements en transformant des annexes ou en divisant de grands espaces,
- Diviser des terrains pour créer des lots à bâtir en zones urbaines,
- Réhabiliter des bâtiments vacants pour offrir des logements de qualité,
- Préparer l'avenir en construisant un logement adapté en prévision des vieux jours.

... et bien plus encore !

Vous rêvez d'explorer le potentiel de votre propriété ou de mieux comprendre les possibilités offertes par le document d'urbanisme ? Passez à l'action ! L'opération BIMBY BUNTI vous propose un accompagnement gratuit et sans engagement pour imaginer votre projet et concrétiser vos idées. Prenez rendez-vous dès aujourd'hui pour une modélisation 3D personnalisée d'une heure avec un(e) professionnel(le) de l'architecture et de l'urbanisme.

Contactez l'équipe BIMBY BUNTI :

- 0805 38 32 20 (numéro vert, appel gratuit)
- Rendez-vous sur : <https://www.vv.homes/bimby-bunti-scot-mvr>

Lancez-vous avec BIMBY BUNTI et faites vivre vos projets !

Un nouveau logo prochainement

Un des objectifs de la commission culture et communication de la Communauté de communes de Ribeauvillé outre son aspect culturel dont le plus connu est le Festival Livres en Scène, était de proposer une nouvelle identité visuelle pour la Communauté de communes.

En effet l'actuel qui était très représentatif lors de sa création est maintenant un peu désuet et obsolète.

Ainsi très prochainement, vous pourrez découvrir le nouveau logo de la Com Com, en espérant qu'il vous plaise ...



Agenda 2026

Calendrier provisoire des manifestations 2026

Mois	Date	Manifestation	Association	Lieu
Janvier	4	Concours de belote	Football Club Ostheim Houssen	Salle des fêtes
	7	Réception du Nouvel An	Commune	Salle des fêtes
	25	Loto des enfants	Association "Les Cigogneaux"	Salle des fêtes
Février	5	Collecte de sang	Ass Donneurs de sang	Salle des fêtes
	21	Carnaval des enfants - cavalcade	ACLO	Place des Cigognes/SDF
Mars	8	Bourse de puériculture	Association "Les Cigogneaux"	Salle des fêtes
	26	Concert annuel	Grain d'Phonie	Église protestante
Avril	4	Chasse aux trésor/œufs	Association "Les Cigogneaux"	Place des Tilleuls
	26	Concert de Printemps	Chorale Sainte Cécile	Église catholique
	30	Collecte de sang	Ass Donneurs de sang	Salle des fêtes
	25 et 26	Fête des plantes	Amicale des Sapeurs Pompiers	Domaine Schoppenwihr
Mai	7	Cérémonie du 8 mai	Commune	Monument aux Morts
	10	Concert "La Follia"	Rotary Club Pays de Ribeauvillé	Église Protestante
	29	Spectacle de fin d'année	Périscolaire La Clé des Champs	Salle des fêtes
	mai et juin	Championnats Seniors	Tennis Club d'Ostheim	Courts du TCO
Juin	6	Fête de la Bretzel	Comité des Fêtes	Place des Cigognes
	7	Concert	Collegium Musicum	Église protestante
	14	Marché aux puces	Football Club Ostheim Houssen	Rues d'Ostheim
	28	Rassemblement des Vieilles Calandres	ACLO	Rue de la Gare
	24	Remise des prix École de Tennis	Tennis Club d'Ostheim	Courts du TCO
	28 au 04	Concours Intersociétés de quilles	ACLO	Place des Tilleuls
	non définie	Kermesse de l'École	Association "Les Cigogneaux"	École Primaire
	27 et 28	Country Living	Domaine Schoppenwihr	Domaine Schoppenwihr
Juillet	2	Collecte de sang	Ass Donneurs de sang	Salle des fêtes
	13	Fête Nationale	Association "Les Seventie's"	Salle des fêtes
Septembre	3	Collecte de sang	Ass Donneurs de sang	Salle des fêtes
	5	1/2 Journée Portes Ouvertes Associations	Commune	Salle des fêtes
	sept et oct	Championnat Seniors +	Tennis Club d'Ostheim	Courts du TCO
Octobre	3 et 4	Fête des plantes	Amicale des Sapeurs Pompiers	Domaine Schoppenwihr
Novembre	7 et 8	Exposition de maquettes	ACLO	Salle des fêtes
	11	Cérémonie du 11 novembre	Commune	Monument aux Morts
	14	Concert annuel	Société Alsatia	Salle des fêtes
	28	Fête de la Ste Barbe	Amicale des Sapeurs Pompiers	Salle des fêtes
	28	Marché de l'Avent	Paroisse protestante	Parvis de l'Église
	29	Concert de Noël	Chorales Ste Cécile et Grain d'Phonie	Église catholique
Décembre	5	Repas de Noël des Aînés	Commune	Salle des fêtes
	5	Vente de sapins	Tennis Club d'Ostheim	Place des Cigognes
	10	Collecte de sang	Ass Donneurs de sang	Salle des fêtes

Ostheim

2026

Cérémonie des Vœux

Le Maire, les Adjoints et le Conseil Municipal
ont le plaisir de vous inviter à

la Cérémonie des Vœux 2026

le mercredi 7 janvier à 19h
dans la salle des fêtes d'Ostheim



Offrez une nouvelle vie à votre sapin !

Une fois les fêtes terminées, pensez à déposer votre sapin
— sans décoration ni neige artificielle — aux ateliers
municipaux **avant le 16 janvier 2026, du lundi au
vendredi de 7h30 à 16h.**

Les sapins collectés seront broyés par le service
technique pour être revalorisés en paillage dans
les massifs de la commune.

*Joyeuses
Fêtes !*

